



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

avril
juillet
ex onu

P.P. Claud. Franc. Menabrie
Soc Jesu

1841
1842
1843
1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850

1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

colleg. Lugd. St. Trinit

JANVIER 1690.

Soc. Jesu Cat. Ynsc.



A L T O N,

Chez THOMAS AMAULRY,
au Mercure Galant.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY



LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Janvier 1690.

L'ON continuë à distribuer *Estmuleri operum omnium Medico Physicorum Editio novissima tum auctior tum vero facilior*, en deux volumes infolio, pour 18. livres.

Histoire de Charles V.
par Monsieur l'Abbé Choisy,
in 4. 6. liv.

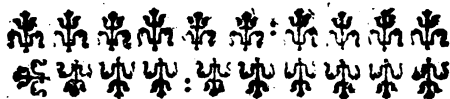
L'on vend aussi du même
Auteur l'Histoire de Philippe
de Valois & du Roy
Jean, in quarto, 5. li-
vres.

La Vie de Salomon, 2.
liv.

Reflexions & Maximes
sur divers sujets de Morale,
de Religion & de Politique
ind. 30. f.

Les Satyres de Juvenal,
traduction Nouvelle par le
Pere Tarteron Iesuite, in-
douze 3. l.





T A B L E.

P relude.	1
Poëme.	3
Ouverture du Jubilé.	21
Maximes galantes.	26
Lettre en Prose & en Vers à une Dame affligée de ce que sa Sœur se faisoit Religieu- se.	51
Autre Lettre à la mesme Da- me.	56
Prix proposez par l'Academie d'Angers.	60
De la vanité des Songes, & sur l'apparition des Es- prits.	63
Compliment fait à Monsieur.	96
Licentenance de Roy donnée à	

T A B L E.

<i>Mr d'Hendreville.</i>	103
<i>Eglise de Saint André dans la Ville de Niort , agrandie par les bien-fait du Roy.</i>	104
<i>Tontine.</i>	108
<i>Liures nouveaux.</i>	110
<i>Origine des Troubadours en Pro- vence.</i>	116
<i>Avanture.</i>	123
<i>Compliment fait au nom du Bar- reau à Mr le Premier Presi- dent.</i>	128
<i>Article touchant la Campagne de Hongrie.</i>	137
<i>Fausseté des nouvelles impri- mées dans les Payé Etran- gers.</i>	149
<i>Ceremonies fnites à Avignon pour l'Exaltation du Cardinal Ot- toboni au pontificat.</i>	142
<i>Morts.</i>	143
<i>Abbaye de Saint Germain des Prez donnée à Monsieur le</i>	

TABLE.

<i>Cardinal de Furstemberg, avec un détail curieux qui regarde cette Abbaye.</i>	154
<i>Discours fait par l'Empereur pour engager les Elccteurs à élire Roy des Romains le Roy de Hengrie son Fils , avec une Reponse à ce Discours,</i>	160
<i>Estampe historique & curieu- se.</i>	192
<i>Traité touchant les Intendans des grandes Maisons , Pro- cureurs , Avocats , Notai- res, Huissiers & autres.</i>	193
<i>Nouvelle Carte d'Asie.</i>	194
<i>Mariages.</i>	203
<i>Divertissement du Carnaval.</i>	207
<i>Noms des Vaisseaux Anglois qui ont pery pendant la derniere tempeste,</i>	209
<i>Article des Enigmes.</i>	211
<i>Autre article de moris.</i>	214

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Si tu
veux sans suite & sans bruit*, doit
regarder la page 59

La Medaille doit regarder la
page 109

L'Air qui commence par, *Que
l'amour dans un cœur entre facile-
ment*, doit regarder la page 214



MERCURE GALANT



JANVIER 1690.



NOUS entrons dans
une Année , où il
semble que l'on se
prépare à voir les
plus grands événemens qui
ayent jamais fait ouvrir les
yeux à toute l'Europe. Ce n'est
point à moy à raisonner sur ce
qui fait aujourd'huy l'entre-
tien des Politiques , mais je
Janvier 1690. **A**

croy du moins qu'il me peuc
estre permis de vous faire part
de ce que le premier Roy
Chrestien des François a augu-
ré en faveur du plus auguste &
du plus puissant de ses Succes-
seurs. Mr Magnin, Conseiller
Honoraire au Presidial de
Mascou, & l'un des Accade-
miciens de l'Academie Roya-
le d'Arles, est l'Auteur du petit
Poëme que vous allez lire. Son
zele ne doit point vous éton-
ner. Vous sçavez qu'il n'a
point trouvé d'occasions de
donner au Roy les Eloges qu'il
merite, sans faire voir qu'il n'y
eut jamais Sujet plus touché
que luy de la gloire de son
Souverain.





CLOVIS

A LOUIS

LE GRAND.

H*Eros , formé du sang le plus
pur de mes veines,*

*Pour servir de modèle aux gran-
deurs Souveraines.*

*Monarque dont la gloire , en char-
mant l'Vnivers ,*

*Attire les regards de cent Peuples
divers ;*

*Tes travaux , tes vertus , & tes
Exploits de guerre ,*

*Ne t'ont pas seulement distingué
sur la terre ,*

*Au bruit que fait ton Nom tes il-
lustres Ayeux.*

*Du ceteſte ſéjour , jettent ſur toy
les yeux.*

4 M E R C U R E

Tu ne l'ignores pas ; ma grandeur
 trionphante

Fut comme le signal de ta grandeur
 présente.

Après avoir fondé l'Empire des
 François ,

Veu ses destins divers jouler de Rois
 en Rois ,

Ses Guerriers , la terreur & la gloi-
 re du monde ,

Du bruit de leurs Exploits remplir
 la Terre & l'Onde ,

Craint par mille revers , frequens
 chez les mortels.

La cheute du trône , & celle des
 Autels ,

Quand les armes en main , la cruelle
 Heresie

Signaloit par le sang sa noire fre-
 nesie ;

Puis-je voir tes Etats heureux &
 florissans ,

Braver de tes Rivaux les efforts im-
 puissans ,

GALANT. S

Tes Sujets , par tes soins & par ta
vigilance ,

Toujours seurs de la paix , contens
de l'abondance ;

Ce repos immortel , dont le calme
assuré (mesuré ?

Sur celui de ton ame est peints &

Puis-je voir ta sagesse immuable
& profonde, [monde,

Balancer le destin des Puissance du

Répondre en un instant à mille soins
divers

En réglant tes Etats , régler tout
l'Univers ,

Entrer dans le secret de toutes les
intrigues ,

Prevenir les desseins des plus puis-
santes ligue.

Puis-je te voir enfin si grand , si
généreux ,

A force de vertus , estre toujours
heureux ,

Sans parler des transports de ma
juste allegresse

6 MERCURE

*Avecque les Mortels que ta gloire
interesse ?*

*Du Trône où tu te sieds Auguste
fondateur ,*

*Je partage avec toy la dignité ,
l'honneur.*

*Je vois avec plaisir par combien
de miracles ,*

*Ton beau regner répond à tant d'heu-
reux oracles ;*

*Mais je ne trouve pas, lors qu'on te
nomme grand ,*

*Que l'on comprenne assez d'où ce
sur-nom dépend.*

*Foibles adorateurs des Puissances
humaines ,*

*Vous ne leur donnerez que des
louanges vaines ,*

*Si vos Heros , jaloux des titres im-
mortels ,*

*Ne les ont établis sur la foy des
Autels ,*

*S'ils ne rapportent pas au Dieu qui
les couronne .*

*Lès pompeuses grandeurs que le
monde leur donne.*

*Non, tous ces faux brillans ne leur
servent de rien,*

*Le veritable Grand doit estre tres-
Chrestien;*

*Il vaut plus ce beau nom, que mille
Exploits de Guerre;*

*Quand on me le donna, i'estois le
seul en terre,*

*De tant de Potentats dont on van-
toit la foy,*

*Il n'en estoit aucun de fidelle que
moy.*

*Du perfide Arius la coupable do-
ctrine*

*Ostant à l'homme-Dieu son essence
divine,*

*Son erreur triomphante, avoit en
mesme temps,*

De la Religion sappé le fondement,

*Quand brulant d'un saint zele en
ce desordre extrême,*

8 MERCURE

*Clotide m'inspira le desir du Bap-
tesme.*

*Si le monde aujourduy n'a plus de
ces erreurs ,*

*La vaine ambition a tant de Secta-
teurs ,*

*Qu'à force d'animer l'iniuste in-
lousie ,*

*La Politique a fait ce que fit l'He-
resie.*

*Quand tout est soulevé , tout armé
contre toy ;*

*On voit que dans son centre on at-
taque la Foy.*

*Qui se met en estat , hors toy , de
la defendre ?*

*A quel enchantement se l'aïsse-t. on
surprendre ,*

*En faisant une ligue avec des En-
nemis ,*

*Moins que les Ottomans , à l'Eglise
soûmis ,*

*Voulant faire éclipser le Soleil de
la France*

Pour redonner l'éclat au Croissant
de Bisance ?

Ligue où Rome concourt , à faire
détrôner

Un Roy Saint , qu'elle doit ; &
plaindre , & couronner ,

Et de l'Usurpateur secondant l'en-
treprise , [l'Eglise.

Etonne l'Univers , & fait gemir
Quand on vous instruira de cette
verité ,

Vous ne la croirez pas sage posterité.

Non, non le champ est pur , l'erreur
en est bannie ,

La main de l'Ennemi serra la
zizanie ;

Le Pontife zélé , bon & vieux à
la fois ,

Méconnut du serpent , & la ruse
& la voix ,

Direz-vous ; mais LOUIS , par sa
sagesse extrême ,

A seu vous prévenir , il parle tous
de même ,

A 1

10 **MERCURE**

*Il voit & plaint l'erreur, & sans
estre en courroux*

*Il se met en défense , & seul &
contre tous.*

*C'est là de ta grandeur le chef-
d'œuvre admirable .*

*LOVIS , les autres Grands ne font
rien de semblable ,*

*Aujourd'huy mesme encore à leur
ambition*

*Ils font ceder les droits de la Re-
ligion ,*

*Ce Simbole de Paix , Ce nom de
Catholique .*

*Aux dépens de l'Eglise arme la
Politique ,*

*Mais plus ils font d'efforts , plus on
voit ta grandeur ,*

*Ton calme les agite , il les met en
fureur.*

*Qu'ils viennent tous en foule atta-
quer ta frontiere ,*

*Elle ne fut jamais plus forte , plus
entiere.*

GALANT. II

*Croyent - ils avoir à faire à des
Turcs effraiez*

*S'ils t'ont causé des frais, ils les ont
bien payez,*

*Foibles & querelleux, que peuvent-
ils pretendre ?*

*Ce que tu leur as pris, ils sont à le
reprendre ,*

*Et lors que tu voudras les en laisser
jouir ,*

*I pourront ils trouver de quoy se
réjouir ?*

*Ces peuples malheureux, & ruinez
sans ressource.*

*Sçauront que de leurs maux ils sont
l'unique source ,*

*Et de leur vain orgueil detestant
la fureur ,*

*Ils ne les verront point sans haine
sans horreur.*

*On la sçaura par tout, cette tragi-
que Histoire ,*

*Qui les couvre de honte , & te
comble de gloire.*

A E

*Qu'ont-ils fait , dira-t-on , sinon
de rehausser*

*La grandeur du Heros , qu'ils pen-
soient abaisser ?*

*L'Espagne , l'Angleterre ; & le
corps Germanique ,*

*Tout le Nord , la Hollande , heuren-
se Republique ,*

*Qui croiroit que la France eust deu
ne perir pas ,*

*Avec tant d'ennemis , à la fois sur
- les bras ?*

*Mais loin de l'affoiblir , sa force
est redoublée ,*

*Vne si grande attaque à peine l'a
troublée ,*

*En vain de toutes parts le Tonnerre
a grondé ,*

*LOUIS la défendoit , qu'a-t-elle
apprehendé ?*

*Tandis qu'on nous chassoit de nos
Bourgs , de nos Villes ,*

*Son Peuple avoit des iours & des
nuits si tranquilles.*

Qu'il entendoit le bruit des guerres,
des combats,

Comme un événement qui ne le tou-
choit pas,

Mais, auroient-ils, le moyen que
la France

N'eust pas de son bonheur une en-
tière assurance ?

Le Roy, qui prenoit soin d'établir
son repos

Estoit né pour donner des leçons
aux Heros.

Sa sagesse réglant sa grandeur de
courage,

Il en faisoit toujours un équitable
usage.

Seur de vaincre à la guerre il ne
manquoit jamais,

Et de prendre, & d'offrir le parti
de la Paix.

Des yeux de la iustice envisageant
sa gloire,

Ses desseins l'ont conduit de victoire
en victoire.

:

14 MERCURE

*Pacifique , ou guerrier , également
vainqueur ,*

*Fier à ses Ennemis , & maistre de
son cœur ,*

*S'il ne les domtoit pas par la force
des armes ,*

*Il se domtoit luy-mesme & calmoit
leurs alarmes.*

*Pressé par l'Ottoman , les vit-il
aux abois ,*

*De nulle ambition il n'écouta la
voix ,*

Sa moderation, inconnue à l'Histoire.

*Propre à donner exemple aux jaloux
de sa gloire ,*

*Servit tout au contraire à leur pre-
suader*

*Que leurs efforts unis alloient l'in-
timider.*

*Mais diront ils encor , le Ciel com-
me en colere ,*

*Regarda le projet qu'ils avoient
osé faire.*

LOVIS prit un parti si saint , si
généreux ,

Qu'il en devoit attendre un succès
très-heureux.

Pouvoit-il voir un Roy, par l'ardeur
de son zèle ,

Rétabli dans l'Eglise , & détrôné
pour elle ,

Un Monarque , à l'horreur de tous
les Potentats ,

Par ses propres enfans chassé de ses
Estats ,

Le Tiran , protecteur de l'impie
Hérétique ,

Aidé dans ses desseins , d'un parti
Catholique ,

Sans offrir un asile au Prince in-
fortuné

Qui voyoit contre luy tout l'Enfer
d'échaîné ,

Sans faire en sa faveur agir dans
ces alarmes ,

Le secours des conseils , la puissance
des Armes ,

16 M E R C U R E

*Et partageant sa peine en ce triste
revers ,*

*Paroistre encor plus grand aux yeux
de l'Univers !*

*Mais sans aller chercher ces loüan-
ges futures ,*

*On t'en donne aujourdhuy de si in-
stes , si pures*

*Qu'à tes Ennemis mesme on le fait
avouer ,*

*On ne scauroit assez dignement
te louer.*

*Tes soins si glorieux , ta sagesse
profonde.*

*Sont dans l'art de regner la mer-
veille du monde.*

*Ces Heros si fameux dans les siècles
passés.*

*Par tes moindres travaux tu les
as effacez ,*

*Ceux mesme dont ta gloire a fait
la jalousie ,*

*Pour modèle à la leur ne l'ont ils
pas choisie ?*

Mais en cela leur art a beau s'étudier,

C'est un original qu'on ne peut copier.

On verra ce Louis, comme un chef-d'œuvre unique;

Il ne la doit qu'à luy sa grandeur heroique,

Et pour comble de gloire & de félicité,

Il est inimitable, & n'a rien imité.

Mais cette vive foy qui s'attache à l'Eglise

Lors que tout s'en sépare, ou que tout la divise,

Fait de cette Grandeur qu'on admire aujourd'huy.

Le fondement sacré & l'inviolable appuy.

On ne le sçait que trop, cette Mere immortelle,

Hors toy qui la soutiens, n'a plus d'Enfant fidelle.

*La voilà par l'effet , d'un retour
obstiné ,*

*En l'estat qu'elle estoit quand ie fus
couronné ,*

*Les graces que ma foy me donna lieu
d'attendre ,*

*Sur ta posterité le Ciel les va ré-
pandre ,*

*Tes dignes Successeurs sur ton Trône
affermis ,*

*Braveront comme toy leurs plus fiers
Ennemis ;*

*Le Dieu de ces Autels dont tu prens
la défense ,*

*Fera de leur Empire adorer la puis-
sance.*

*Dans tes Etats heureux , tes for-
tunez Suiets*

*Verront toujours regner l'abondan-
ce & la Paix .*

*A l'ombre des lauriers qui couron-
nent ta teste ,*

*Jamais ils ne craindront ny foudre ,
ny tempeste.*

Les rayons du Soleil qui brilleront sur eux ,

Sembleront ne briller que pour les rendre heureux ;

Des jours doux & serains , suivis de nuits tranquilles ,

Ne leur annonceront que des travaux faciles.

Quand le bruit de la Guerre aura tout alarmé ,

A peine sçauront-ils pourquoi l'on est armé.

Attendant sans effroy le succès des querelles ,

Ils n'en seront instruits qu'en lisant les nouvelles ,

Si charmez , si contents de leur prospérité ,

Ils voyent comme elle passe à la postérité

Ils la voyent bien avant dans les races futures

Former un long tissu d'heureuses aventures ?

Ton Dauphin , les Enfants de ce Fils généreux :

En previennent déjà les desirs & les vœux.

*Voy dans ces Rejettons que le Seigneur
te donne ,*

*Ses regards de faveurs briller sur ta
Couronné :*

*Jusqu'à la fin des temps dans leurs faits
inouis ,*

*Mille peuples charmez verront tou-
jours LOUIS.*

*Formez par ta sagesse , & couvert de
ta gloire ,*

*Ce seront leurs vertus qui feront ton
Histoire,*

*Les Peuples éclairez par de nouveaux
Soleils ,*

*Dans une course égale , & des regards
pareils ,*

*Les envisageront comme tes Parelies.
Et leurs felicitez par là seront remplies.*

*Que l'Aigle Imperiale avec des yeux
jaloux ,*

*En fuyant ta lumiere imite les Hiboux ,
Un jour , des partisans de sa haine*

cruelle

*Il se fera peut-estre une ligue contre elle.
Rome à tes interests si contraire au-
jourd'huy ,*

*Connoistra que la France est son plus
seur appuy.*

*Elle se souviendra par qui la tyrannie
Du Barbare Lombard fut autrefois
punie,*

*Et de ces Protestans dont elle enfle le
cœur,*

*Elle détestera l'orgueil & la fureur ;
Lors voyant sa grandeur sans en estre
offensée*

*La foy du Fils Aîné sera récompensée.
Enfin , l'on avouëra ce que ma voix
t'apprend ,*

*Qu'un Prince Tres Chrestien , est un
Prince tres-grand.*

Le 7. du mois passé le Pape fit l'ouverture du Jubilé en l'Eglise de Sainte Marie Majeure. La Cavalcade fut fort solennelle. Tous les Corps Reguliers & Seculiers avec les Basiliques y assisterent en Procession. Le rendez-vous estoit à l'Eglise des Chartreux, & de

là la marche se fit par la Vigne Montale. Sa Sainteté estoit portée en Litier avec les marques les plus éclatantes de la majesté des Souverains Pontifes. Toute sa Maison estoit montée sur des mules. Vn prelat portoit la Croix à cheval, suivi d'un Carosse vuide à six chevaux blancs. Il y avoit aussi deux Litieres vuides, & l'on menoit à la main deux Mules ou Haquenées richement harnachées. Ensuite marchaient les Chevaux - légers, & les Cuirassiers le Sabre nud à la main, & des Trompettes & Timbales. Le Pape fut reçu par le Sacré College à la grande porte de Sainte Marie Majeure. Il donna ensuite la Benediction au peuple, & permit à tous les Religieux de luy baiser les pieds.

Comme il me paroist que les Maximes sont assez en vogue, je croy que vous ne serez pas fâchée de voir celles-cy, dont le hazard m'a fait tomber une copie entre les mains. Elles sont de Mr de Templery, Gentilhomme d'Aix en Provence. C'est un nom qui ne vous sçauroit estre inconnu, puis que je vous ay déjà envoyé divers Ouvrages tant en Vers qu'en prose, que vous avez toujours leus avec plaisir.



A M^c LA MARQVISE

D' O P E D E.

A LA VERDVRE.

MADAME,

Comme la principale de mes *Maximes* a toujours esté de chercher de quoy vous divertir, ie vous envoie celles que mon loistr m'a permis de faire pendant mon dernier seiour à la campagne, en attendant que ie les accompagne d'autres qui soient morales & Chrestiennes. Je sçay que le plus grand defect des *Maximes*, est quand elle sont contraires à la verité, mais pour celles cy qui roulent presque toutes sur l'amour ie puis

vous

vous assurer qu'elles sont veritables ; car i'y ay travaillé d'après nature, & il y en a peu dont ie n'aye fait, pour mes pechez, une malheureuse experience. Après tout Madame, quand mesme ie me serois trompé, & qu'il y en auroit quelqu'une qui seroit fausse, vous devez l'excuser par cette autre, que tout homme est menteur. Cependant ie vous repons que ie ne le seray iamais envers vous dans les protestations de mes services, & que toutes les fois que ie vous en feray quelqu'une vous pourrez croire assurément que ie suis,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant Serviteur,
TEMPLERY.

D'Aix ce 21. Novembre 1689.

Janv. 1690.

B

MERCURE

MAXIMES GALANTES.

I.

L'Amour naissant est un Roy mineur , & alors la raison est une Reine Regente. Tant que ce Roy est ieune, cette Reine commande , mais lors qu'il est grand, elle devient sa sujette & luy obéit.

II

En amitié on ne commence jamais d'aimer qu'on n'y pense bien , mais en amour on commence toujours sans y penser. Tous les commencemens de l'amour sont semblables , les suites sont différentes.

III.

Le premier plaisir de voir un bel objet n'est pas encore

amour : ce n'est qu'une approche vers cette passion , & un éloignement de l'indolence.

I V.

Une des marques qu'on est amoureux , c'est quand on commence à faire des Vers. On dit , que la nature seule fait les Poètes , mais je vois que l'amour s'en mêle aussi.

V.

Une Fille peut agir librement avec un Amy , mais dès que cet Amy devient Amant elle doit prendre une conduite plus retenue. Ce qui n'est que familiarité pour l'Amy devient faveur pour l'Amant.

V I.

La Badinerie spirituelle est souvent le plus court chemin du cœur : ceux qui paroissent

les plus fous, font d'ordinaire les plus sages. Après tout si l'on n'a de quoy plaire, qu'on ait au moins de quoy divertir.

VII.

Autrefois on faisoit l'amour dans les formes. Les soins & les yeux parloient longtems avant que la bouche s'expliquast. On portoit le Roman jusqu'au dixième tome. Aujourd'huy l'on ne fait que des historietes qui sont conclues au premier chapitre.

VIII.

Les hommes ne se font point trop presser pour avouer leur engagement. Il y en a mesme qui rient, & se plaignent de leurs blessures avant que l'amour ait tendu son arc; mais les Femmes sont toujours sur la negative. Elles se sauvent du

changement de leur humeur
sur des vapeurs, ou sur des
démêlez domestiques. Enfin
le mesme feu qui les brûle les
fait rougir.

IX.

Qu'une Femme est à plain-
dre quand elle a tout ensem-
ble de l'amour & de la vertu.

X.

Il y a de faux Amans aussi-
bien que de faux devots. L'a-
mour a ses hipocrites, comme
la devotion, & il y a plus de
fausse monnoye en soupirs &
en grimaces qu'il n'y en a en
or & en argent : mais quand
on feint de jouer le personnage
d'Amant, il est bien difficile de
soutenir longtems son rôle sans
se démentir. Les ruses réussis-
sent souvent en la guerre, mais
en l'amour, jamais.

Ce qu'on appelle constance, n'est quelquefois qu'une paresse de changer.

Pour ne se pas trop aimer, il faut se trop voir. Il n'est point d'amour à l'épreuve d'une trop grande fréquentation, & bien que les roses soient les plus aimables fleurs; qui ne verroit autre chose, ne les trouveroit plus belles.

Les longues chaînes s'usent, & sont quelquefois les plus aisées à rompre. Lors que depuis un fort longtemps on dit à une personne, *je vous aime*, on se dit à soy-mesme *ie ne l'aime plus*.

C'est une politique en amour

de se broüiller quelquefois. Une amour paisible est d'un goust fade. Le trouble en est l'assaisonnement. Cette sorte d'interregne fait goûter plus de douceur dans les raccommodemens.

XV.

Les retours de l'amitié sont difficiles. Ceux de l'amour sont aîsez.

XVI.

Quelquefois il ne dépend non plus de nous d'aimer, ou de n'aimer pas, que d'estre Noble, ou d'estre Roturier.

XVII.

Les Rivaux aimables sont ceux qu'un Amant aime le moins. Il ne les hait que parce qu'ils ne meritent pas d'estre haïs bien qu'il leur refuse son amitié, il n'est pas en son pou-

voir de leur refuser son estime quand elle est fondée sur le mérite.

XVIII.

Suivant l'ordre naturel les premiers vont devant, mais en fait d'amour les premiers vont souvent après les autres. Nous voyons tous les jours qu'un Doyen est la dupe d'un nouveau venu.

XIX.

Les Amans voyent les trahisons de leurs Rivaux avant même qu'elles soient exécutées, mais ils ne voyent les défauts de leurs Maitresses qu'après que leur enchantement est finy.

XX.

Amour est un mal contagieux. En voulant enflâmer un cœur on s'enflâme soy même.

Il n'y a que le Soleil qui brûle
sans se brûler.

XXI.

L'Amour va d'ordinaire par
accès, comme la fièvre. Tan-
tôt on est tout en feu, & tan-
tôt on est tout de glace. Il y a
des jours où l'on se croit guéri,
& d'autres où l'on se croit mort.

XXII.

C'est une fausse maxime de
dire que ceux qui n'ont qu'u-
ne Maîtresse sont comme les
Borgnes, qui n'ayant qu'un
œil, courent risque de perdre
leur bien par le moindre ac-
cident. Il faut ou n'aimer en
nul endroit, ou n'aimer qu'en
un seul. Quand on aime plu-
sieurs personnes à la fois, on
n'en aime pas une. Un vrai
Amant n'a des yeux que pour
sa Maîtresse, ou s'il regarde

B 3

M E R C U R E

d'autres Belles, c'est de la manière qu'on regarde les belles Statuës : on les admire , mais on ne les aime pas.

X X I I I.

Le commencement de l'amour dépend plus de nous que la fin. Les prisons de l'Empire amoureux ont plusieurs portes pour y entrer , mais quelquefois on n'en trouve point pour en sortir.

X X I V.

Amour est un commerce qui ne peut estre sans correspondant, ou pour mieux dire, c'est un de ces Mériers qu'on ne peut faire seul , il faut estre deux. Une personne s'ennuye d'aimer toute seule : si on ne luy tient compagnie, elle se retire.

X X V.

L'esprit en un galant est pres

GALANT. 35

que toujours suspect : il fait souvent des Comédiens , mais de sinceres Amans, fort peu.

XXVI.

L'amour aiguise l'esprit : il donne des lumieres aux gens qui en ont le moins. Il en est comme d'un Fuzil , qui fait étinceler un rocher froid de sa nature.

XXVII.

Pour s'empescher d'aimer jamais rien , il faut une force d'esprit au dessus de l'homme, ou une foiblesse au dessous de Bête. Lamour est un des principaux ingrediens qui entrent en la composition d'un honnête homme , & il n'en est aucun qui ne se fist une honte de ne pas porter une chaine pour le moins , une fois en sa vie..

B 6

Il y a certaines galanteries qui acquierent de l'honneur aux hommes, aussi bien que les armes; & il y a des Belles d'une si grande reputation, & d'un si haut merite, qu'il est plus glorieux d'en recevoir de l'amour, que d'en donner aux autres.

XXIX.

Quand une Fille est trop coquette, un dégoût pour la Maîtresse rompt le dessein d'en faire sa Femme.

XXX.

Le plaisir d'estre aimé n'a de douceur qu'autant qu'il a couté de peine. L'or ne seroit pas si estimé, s'il ne falloit par de longs travaux creuser des mines pour le trouver.

Les faveurs trop multipliées perdent leur goût. Il est d'elles comme de la manne, qui devint insipide dès qu'elle tomba trop abondamment.

L'amitié s'augmente à chaque service d'un amy, quand même il a déjà rendu les plus grands; mais l'amour au contraire diminuë à chaque faveur d'une maîtresse quand elle a accordé les plus grandes. Toutes les démarches d'un Amant heureux sont autant de pas vers l'indifférence. Tel a eu assez de résolution pour supporter sa disgrâce, qui n'a pas assez de force pour soutenir son bonheur.

Il y a peu d'engagemens qui puissent tenir contre un long dedain. En la fièvre d'amour un cruel mépris est le Quinquina, & tire d'affaire un pauvre cœur.

XXXIV.

Quand on ne peut par ses soins se faire aimer d'une ingrate, il est permis de s'en faire haïr. Quelque amitié qu'ait un Pilote pour une plage agreable, il ne l'aime plus s'il y échoüe. Enfin deserter est un crime à un Soldat quand on l'auroit maltraité, mais deserter n'est pas un crime à un Amant quand on en use de même, & comme toutes les resistances ne sont pas honnestes, toutes les fuites ne sont pas honteuses.

Comme les Femmes ne veulent jamais diminuer leur triomphe, elles sont chagrines de perdre un Amant, quand mesme elles ne l'aiment point, car c'est toujours un Esclave & un trophée de moins, à leur Char.

Le repos d'un Amant ne s'accommode guerre du repos d'une Maistresse. Elle est tranquille, il en est au desespoir: elle est agitée, il en est ravy.

La prudence & l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre. Tandis que l'amour croist, la prudence diminue.

Vouloir estre amoureux avec mesure, c'est vouloir estre fou avec raison.

On se lasse bien tost de plaindre un Amant qui se plaint toujours. Si vous écoutez ses folies, il sera vostre importun ; si vous ne les contentez pas , il sera vostre ennemy.

XL.

Il n'est pas aisé à un Amant de se moderer quand il conte ses peines à une Belle. La peur de n'en dire pas assez pour la persuader, fait que souvent il en dit trop pour estre cru.

XLI.

Vne ame bien amoureuse est difficile à se contenter. Elle trouve son bonheur trop petit, & son malheur trop grand.

XLII.

Les Amans ont des gousts si

bizares , qu'ils sentent quelquefois de la volupté dans la douleur , & croient que leurs chaînes , bien loin de les charger , les chatouillent.

X L I I I.

La crainte de ne pas déclarer son tourment , en est un autre. Il est de l'amour comme de la poudre , qui , plus elle est ferrée , plus elle fait d'effet.

X L I V.

Les yeux ont cet avantage sur la bouche , qu'ils peuvent parler malgré même la défense d'une Cruelle.

X L V.

Le Mariage moisonne en un jour toutes les fleurettes que l'amour a produites en plusieurs années.

Un homme qui en se mariant a sacrifié sa fortune à son inclination, a d'ordinaire autant d'aversion pour la Femme, qu'il a eu d'amour pour la Maistresse : le calme qu'il a creu trouver est un orage, & regarde comme son écueil le port où il a voulu aborder.

XLVII.

Il est quelquefois agreable à un Mary d'avoir une Femme jalouse, il entend toujours parler de la personne qu'il aime.

XLVIII.

La beauté est une fleur qui a sa racine dans la jeunesse. Une Belle doit profiter de ses roses avant qu'elles soient fanées. La beauté qui n'est plus,

est comme la beauté qui ne fut jamais, & il n'est pas des Femmes comme des pommes dont les plus meures sont de meilleur goust.

XLIX.

Quand les Femmes ne sont plus aimables, pourquoy veulent-elles estre toujours aimées? Quand elles ne plaisent plus au monde, pourquoy luy veulent elles plaire? Lorsqu'on a joué son rôle; que la Comedie est finie, & que les lumieres sont éteintes, quelle folie de vouloir fournir encore une Scene!

L.

Il y a certaines qualitez, comme la science & le courage, qui ne sont louables qu'aux hommes. Quand une Femme sort des vertus de son

44 MERCURE

Sexe pour passer à celles d'un autre, elle devient ridicule.

LI.

Lors qu'on est entièrement à une Maîtresse, on n'est guere à ses Amis. On perd auprès d'eux ce que l'on gagne auprès d'elle.

XII.

L'amour est un petit trompeur. Il prend souvent le masque de l'amitié, & se déguisant sous le nom de complaisance, ou d'estime, il entre *incognito* dans un cœur.

LIII.

L'amitié & l'amour sont si proche l'un de l'autre, qu'il n'y a entre-deux qu'une feuille de papier, encore est-ce du papier qui boit.

LIV.

L'amitié est discrète, &

s'introduit avec retenue, & du consentement des parties; mais l'amour a des manieres bien effrontées. Il ne se contente pas d'entrer dans un cœur contre la volonté d'une personne, il a encore l'impudence d'y demeurer malgré elle, & de brûler la maison où il habite.

L V.

Ceux qui n'aiment pas n'ont jamais de grandes joyes; ceux qui aiment, ont souvent de grandes tristesses.

L V I.

Une jeune Fille a autant de plaisir d'entendre un premier *je vous aime*, qu'une pauvre Veuve un second *oui*.

L V I I.

La perseverance est un grand art pour gagner le cœur d'une

Belle. Combien voyons-nous d'esclaves en amour, qui deviennent conquerans ? Souvent un Berger danse au son de sa musette après y avoir longtemps soupiré ; & telle Femme rit au commencement pour se moquer d'un homme, qui à la fin rit pour luy plaire.

L V I I I.

Vn vray Amant doit croire n'avoir encore rien fait, tant qu'il luy reste quelque chose à faire.

L I X.

Qui demande plus, merite moins. La grande retenue est le caractere d'un parfait Amant. On en voit plusieurs copies, mais des originaux fort peu.

L X.

Les hommes ne sont jamais entreprenâs auprès des Dames

tandis qu'elles sont serieuses ,
 mais souvent elles ne sont
 point trop fâchées qu'on forte
 un peu de son devoir , & el-
 les aiment mieux qu'on leur
 manque de respect , que si l'on
 en avoit trop.

LXI.

L'intrigue en amour est de
 toutes les choses celle qui
 demande le plus de conduite,
 & qui d'ordinaire en a le
 moins.

LXII.

Une Femme enjôuée aime
 avec plus de facilité , mais une
 mélancolique aime avec plus
 d'ardeur.

LXIII.

La plupart des Dames sont
 si entestées de passer pour bel-
 les , qu'elles souffriront plutôt
 une raillerie sur leur con-

duite , que sur leur beauté

L X I V.

Vn visage fardé rend une
Femme méprisable , mais une
ame fardée la rend odieuse.

L X V.

La beauté est souvent un
ennemy qui ne paroist illustre
que pour causer des ruines
éclatantes. C'est un Astre dont
les influences ne sont pas tou-
jours favorables , & dont la
clarté n'éclaire quelquefois
que pour conduire plus seu-
lement en de mauvais pas. Et
d'ailleurs si c'est un bien , il est
moins pour la personne qui le
possede , que pour celle qui le
regarde.

L X V I.

La beauté sans esprit , est
un appas sans ameçon. Elle
attire les cœurs mais elle ne
les

les arreste point.

LXVII.

Il y a des beautez si engageantes , que si l'on ne fuit avant que de les avoir veuës, on ne fuit pas loin. On ne peut aller au plus que de la longueur de ses chaines. Tant de force d'esprit qu'il vous plaira , tant de resolutions que vous voudrez; tout cela ne fait que blanchir.

LXVIII.

Moins on a de peine à aimer une aimable personne , plus il en coûte à ne l'aimer plus.

LXIX.

quand on commence à plaire on a déjà fait un grand pas. Si l'on n'est aimé , on est en passe de l'estre. Le trajet de l'œil au cœur est si petit , que ce qui entre egreablement en

Janvier 1690. C

l'un ne tarde guere d'entrer en l'autre.

LXX.

Quand pour se guerir , on ne s'éloigne que pour quelques jours de ce qu'on aime , le remede devient un poison. Vne grande absence éteint l'amour , une petite le rallume.

LXXI.

Lamour est véritablement , une maladie , mais elle n'est jamais mortelle. Ce n'est que dans les Romans que les gens meurent d'une langueur amoureuse. Par tout ailleurs on ne meurt d'amour que par métaphore.

Je vous envoie deux Ouvrages galans , dont l'Auteur m'est inconnu. Je voudrois avoir pu découvrir son nom ,

GALANT. 51

pour luy rendre la justice qui
luy est deuë.



LETTRE A VNE DAME
affligée de ce que sa Sœur
se faisoit Religieuse.

QUoy, parce que Mademoiselle
vostre Sœur se fait Reli-
gieuse, faut-il que vous soyez au
desespoir? Ne peut on vivre con-
sente dans le monde sans avoir une
Sœur? Est-ce un si grand malheur
de perdre l'esperance d'avoir un
Beau frere, & le plaisir de parta-
ger avec luy la succession paternel-
le? Il n'est pas permis, Madame,
d'assister à l'Autel en habit de deuil
& de pleurer sur la v. Etime.

Pleine de l'esperoir d'un Chrêtië
Elle suit un Dieu qui l'ap-
pelle.

51 M E R C U R E

Vos pleurs ne serviront de
rien

De quoy vous plaignez-vous,
& quel tort vous fait-elle ?
Vous aurez beaucoup plus
de bien,

Et vous n'en ferez pas moins
belle.

Etouffez au plutôt d'inutiles
soupirs,

De ses dons entre vous le Ciel
fait un partage ;

Elle bannit le monde en fuyant
ses plaisirs,

Et de ce monde en réglant vos
desirs,

Vous en ferez un bon usage.

*Mademoiselle votre Sœur n'est
pas tant à plaindre que vous pen-
sez. Elle est morte à la vérité pour
sa Famille, mais c'est d'une mort
volontaire à son égard, précieux
devant Dieu. & que les hommes*

*ont appelée civile , peut-être
parce qu'on ne sçauroit rien faire
de plus honneste & de plus obli-
geant pour ceux qui restent.*

Consentez que l'Epoux dont
son ame est charmée ,

Jaloux de cette bien-aimée,
Pour la mieux posséder la con-
duise à l'écart ,

Et souffrez que sa foy plus vive
que la nostre

Choisisse la meilleure part,
Et qu'elle grossisse la vostre.

*Comme une disgrâce n'arrive
jamais seule, le Ciel vient de met-
tre vostre patience à une épreuve
bien plus rude ; vous venez de per-
dre ce que vous aimez le mieux au
monde. Le diray-je Madame, vous
n'avez plus de Perroquet.*

Ce petit animal plein de sens
& d'esprit ,

N'entendit rien qu'il ne
comprit ,

54 MERCURE

Parla si bien François tout le
temps de sa vie ,

Que si tout son merite avoit
esté connu.

Assurément il auroit eu
Une place à l'Academie.

*Parmy ceux qui ont connoissance
de cette aventure , la plus commu-
ne & la plus saine opinion veut
pourtant qu'il ne soit pas mort , mais
qu'ayant trouvé la commodité d'une
fenestre ouverte , il a pris le temps
de vostre absence pour aller voir ses
Parens à l'Amérique ,*

De tous les Perroquets c'estoit
le plus charmant.

Mesme à mordre il avoit une
grace infinie ,

Rongeoit les meubles pro-
prement ,

Entretenoit la compagnie ,

Et ne crioit que rarement.

Depuis ce malheur , vostre Mai-

*son est si triste & si affligée , que je
n'oserois vous conseiller de revenir.
Aussi bien que trouverez-
vous.*

Madame Anne perdue , une
cage deserte ,

Des Valets desolez qui pleu-
rent vostre perte ,

Fuyez l'oin de ces lieux le ce-
leste courroux ,

quand pour se consoler d'un
mal qui despere ,

Il ne reste plus qu'un Epoux ,

Un Epoux ne console guere

*Vous auriez le chagrin de remar-
quer sur le visage de tous vos Amis*

*une maligne joye de se voir enfin de-
livrez d'un Rival si chery. Eh, Ma-
dame, n'ont ils pas raison ?*

Pour luy vous avez fait mille
& mille injustices ,

De tant d'honnestes gens à
vous plaire empressez ,

On ne connoist que luy dont
les heureux services
Ayent esté recompensez.

AUTRE LETTRE
à la mesme Dame.

Vous avez une tres-juste idée
de la foiblesse, humaine, nous
ne sommes ordinairement émus
que par les objets qui nous touchent.
Nostre cœur ne se prend que par nos
yeux, & comme presque rien ne se
conserve que par les mesmes causes
qui l'ont fait naistre, nous courons
risque de perdre nos Amis quand
ils nous perdent de veüe.

Vous avez raison, je me rends,
On oublie aisément, & mal-
heur aux absens;
C'est un destin commun, rare-
ment on l'évite.

Mais qu'il soit fait pour nous,
je n'en suis pas d'accord.

Les absens n'auront jamais
tort.

*Il est vrai que nous sommes nez
dans un siècle fort ingrat & fort
infidelle ; tous les Amis s'en plai-
gnent, tous les Amans s'en deses-
perent ; mais à l'égard des premiers,
ils sont si rares à present, que ce
malheur ne tombe presque plus sur
personne. Pour les derniers, rien
n'est si aisé que d'y remédier.*

Qu'ils se gouvernent comme
au jeu.

Quand on leur coupe cul, qu'ils
moderent leur feu,

Et sans examiner si la chose est
permise,

Que celui que l'on quitte au
lieu de s'offenser

Ne songe qu'à recommencer
Avec une autre une reprise.

C 5

126 M E R C U R E

*Vous ne sçauriez comprendre la
vertu de ce remede si vous ne l'avez
éprouvé.*

**Ceux qui le connoissent le
mieux**

**Ne trouvent rien de compa-
rable ;**

**L'usage en est délicieux,
Et le succès indubitable.**

*Pour des nouvelles je n'en ay
point à vous mander. Vous sçavez
les changemens qui sont arrivés,
& que de grands hommes de la
Robe ont abdiqué, ce qui est tres-
rare, & que Sa Majesté a choisi
des Suivrs dignes de leur succeder,
ce qui est tres-difficile.*

**Il semble que le Roy dans ce
choix d'importance.**

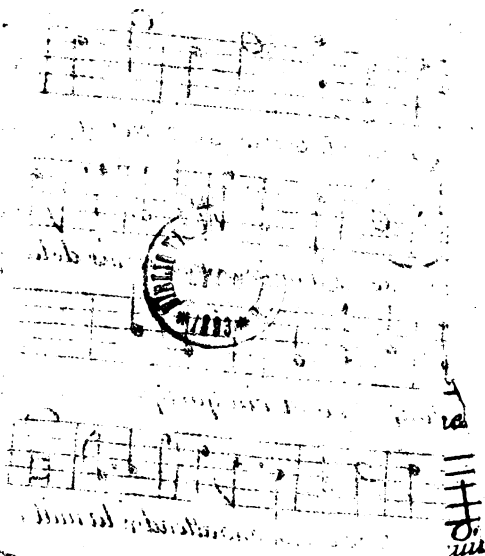
**Ait daigné tous nous consul-
ter,**

**Et sans user de sa puissance.
Nait pensé qu'à nous contéter.**

GALANT.

59

Pent-estre que cette Lettre vous
monstrera courte : ie souhaite que ce



Si tu veux sans suite
bruit

Noyer tous tes chagrins, &
la Maistresse,

© ©

CVRE

Voulez comprendre la

œuvre

tureux sans

roy je scais

main d'ne hos-ter

peu de t

asul

aissance

ascontéter

Pent-estre que cette Lettre vous paroistra courte ; ie souhaite que ce soit là la seule chose que vous y trouviez à dire , mais i'ay de bonnes raisons pour ne la faire pas plus longue,

Il falloit vous répondre , & d'une telle affaire

C'est ainsi que j'ay dû sortir ,
Quand on ne sçauroit divertir,
Il faut du moins n'enpuyer
guere.

L'Air nouveau dont vous allez lire les paroles , est fort en vogue depuis quelque temps,

AIR NOUVEAU.

S*i tu veux sans suite & sans
bruit*

*Noyer tous tes chagrins , & boire à
la Maistresse ,*

60 MERCURE

*Viens à moy , ie sçais un reduit
Inaccessible à la tristesse.
Là , nous serons servis de la main
d'une Hôtesse
Plus belle que l'Astre qui luit,
Et meslant au bon vin quelque peu
de tendresse ,
Content du iour, nous attendrons
la nuit.*

L'Academie Royale d'Angers continuë à distribuer tous les ans deux prix , dont l'un est pour l'Eloquence , & l'autre pour la Poësie. Voicy l'Ecrit qu'ils ont donné au Public cette année sur ce sujet.

L'Academie d'Angers propose deux Prix ; l'un pour celui qui aura le mieux reüssi dans la composition d'un discours, dont le sujet sera ; Le discernement du Roy

dans le choix des Personnes à qui Sa Majesté confie l'Edu-
cation de Monseigneur le
Duc de Bourgogne : l'autre pour
la Poësie Françoisse, dont le sujet
sera ; La protection que le Roy
donne au Roy d'Angleterre.

*Ces deux prix qui font deux Me-
dailles d'or donnés par Monsieur
le Comte de Serrant, Directeur de
l'Academie d'Angers, seront distri-
buez le quatorzième May de l'an-
née presente 1690.*

*Le discours ne sera au plus que
de demi-heure de lecture. Les Vers
n'excederont point le nombre de
cent. On laisse aux Auteurs le
choix de la mesure des Vers. Le
Discours & les Vers finiront par une
Priere pour le Roy.*

*Les Auteurs observeront de met-
tre à leurs pieces une sentence avec
un paraphe, ou quelque autre mar-*

62 MERCURE

que , qui servira à distinguer le Discours & les Vers , qui auront remporté le Prix , sans y mettre leur nom.

Toutes personnes seront receuës à pretendre à ces Prix , à la reserve des trente Academiciens , qui en seront les Juges.

Les Pieces seront mises dans le 15. d'Avril de cette année 1690. entre les mains de Monsieur Gourreau , ancien Conseillier au Presidial d'Angers , l'un des deux Secretaires de l'Academie , demeurant à Angers , il en donnera son receu à ceux qui le soubaiteront : On n'en recevra plus passé le temps marqué cy-dessus. Les Pieces seront envoyées affranchies de port.

Je vous envoie une Lettre du Berger de Flore à la Bergere Pomone , que je suis assen-

ré qui vous plaira. Elle est sur une matiere que je sçay que vous avez agitée plus d'une fois, & vous y trouverez quantité de choses dont vostre curiosité sera satisfaite.



SVR LA VANITE' DES
Songes, & sur l'apparition
des Esprits.

LA meilleure preuve que ie puisse donner de la vanité des Songes, c'est, aimable Bergere, la vie qui me reste après celui que ie fis le 22. de Septembre 1679. Je m'éveillay ce jour-là à cinq heures du matin, & m'estant endormy une demy-heure après, ie songeay que j'estois dans mon lit, & que le rideau en estoit ouvert du costé

des pieds (deux circonstances véritables] & que ie voyois entrer, dans ma chambre une de mes Parentes morte depuis quelques années, le visage pâle & defait, l'air triste autant qu'elle l'avoit en vie, & vestue d'une cimare de satin cendré & gris de perle, que ie luy avois vû porter la dernière année de sa vie. Elle vint s'assoir sur le pied de mon lit, & me regardant avec pitié. Comme ie la sçavois morte dans le Songe aussi bien que dans la verité, ie jugeay à cette connoissance, & à la tristesse de ses regards, qu'elle venois m'annoncer quelque mauvaise nouvelle, & apparemment la mort, & la prevenant avec assez d'indifference: pour ma destinée: Eh bien, luy dis ie, il faut mourir Elle me répondit, Il est vray. Et quand, luy demanday- ie aussitost: Aujourd-

d'huy , repliqua-t-elle. Je vous avoué que le terme me parut un peu pressant , néanmoins ne m'en étonnant pas trop , ie l'interrogeay encore , & ie luy demanday de quelle maniere. Et il me sembla pour lors la voir grommeler quelques paroles entre ses dents pour me répondre ; mais ie ne les entendis pas , & dans ce moment je m'éveillay. L'importance d'un Songe si précis , & si peu embrouillé contre l'ordinaire , fit observer ma situation ; & ie remarquay que j'estois couché sur mon costé droit , le corps étendu , & les deux mains appuyées contre mon estomach. Je me iettay hors du lit après cette reflexion pour écrire mon Songe , de peur d'en rien oublier ; & le trouvant accompagné de toutes les circonstances qu'on attribue aux misterieux & aux divins , ie ne fus pas plutôt

babillé que j'allay dire à ma Belle-sœur, que si les Songes en bonne forme estoient des avertissemens infailibles, elle n'auroit plus de Beau-frere dans vingt-quatre heures, Je luy racontay ensuite celuy que j'avois fait, & ie l'appris aussi à quelques-uns de mes Amis, n'étant pas à Flore en ce temps-là, mais dans la Ville voisine. Ce fut pourtant sans en prendre l'alarme, & sans rien changer à ma conduite ordinaire, me rapportant à la providence de tout ce qu'il luy plairôit d'ordonner de moy. Si j'eusse esté assez foible pour me mettre dans l'esprit que j'allois mourir, peut-estre que ie serois mort, & qu'il me seroit arrivé comme à ces hommes, dont parle un Historien que ie vous ay veu lire, (c'est Procope au deuxième Livre de la Guerre de Perse) lesquels dans un temps de peste

furent frappez de ce flean de Dieu, pour avoir seulement songé que les Demons les touchoient, ou leur disoient qu'ils seroient bien tost dans le tombeau ; & que j'eusse ainsi payé par la diminution de mes jours la peine que meritent les Personnes, qui donnant creance à ces resveries, violent la Loy de Dieu qui le défend. Du moins est-il seur qu'un Canadois n'en eust pas échappé, quand mesme il auroit dû employer les precipices, ou mesme ses propres mains à rendre son songe veritable ; parce que les Peuples de ce Pays-là sont absolument persuadés qu'ils ne songent rien qui ne doive arriver. Je ne croy pas, sage Bergere que vous soyez de cette humeur, & que vous voulussiez comme eux, faire effectivement du bien ou du mal à une personne, à cause seulement que vous luy en

auriez fait en songe , ou que vous en auriez reçu d'elle de cette manière. L'un ne tire pas à conséquence pour l'autre. L'ame, selon moy, est si irritée de voir que le sommeil la tient prisonniere dans l'obscurité de nostre masse terrestre, en luy fermant par son pouvoir toutes les portes des sens, qu'elle en devient comme folle ; & ne fait qu'extravaguer tant que cette captivité dure ; & il y a bien loin de cet estat à celui de sa pleine raison & de sa vive lumiere ; ainsi, belle Bergere, point de créance aux Songes, s'il vous plaist. Il vous a semblé que vostre cher Epoux environné de flâmes, brillantes vous demandoit des prieres, vous ne devez pas croire pour cela, que le Ciel vous l'ait osté. Cette figure d'une ame en Purgatoire n'est qu'un amusement de la vostre, qui ne se repose pas mesme la.

nuit , de la pensée d'un objet à quoy
 elle s'attache tout le iour, qui vous le
 représente parmy les feux & les
 flâmes , dont elle sçait qu'il brûle
 pour vous , & qui vous demande
 mal-à-propos pour luy , ce que
 vous ne luy accordez que trop sou-
 vent ; mais ce seroit encore une
 plus grande erreur , si vous vous
 imaginez que c'est son ame mesme
 qui est venue à vous pendant que
 vous dormiez , pour ne vous pas
 faire peur , comme il seroit arrivé si
 elle vous avoit apparu hors du
 sommeil. Les ames ne se separent
 point des corps pour y retourner ,
 le giste est trop mauvais pour elles,
 quoy que beau dans les jeunes & les
 charmantes personnes comme vous.
 S'il en estoit autrement , j'aurois
 veu Plusside depuis sa mort. Cette
 Belle dont vous avez tant ouy par-
 ler, m'a voit juré d'ans le fort de

mes affections , un iour de Pasques ,
non seulement au pied des Autels ,
mais au retour de la sainte Table ,
que si elle mourroit avant moy elle
viendrois me voir , & me dire de
ses nouvelles , & ie luy avois fait
aussi la mesme promesse avec ser-
ment ; & neanmoins il y a plusieurs
années qu'elle a payé le tribut à la
Nature , sans avoir accompli ce
qu'elle devoit à l'amour , & à sa
parole. Jugez après cela s'il faut
prendre pour une verité , ce qu'on
dit du Comte de Bouchain , dans
le premier Tome des Croisades ,
page 279. Ce Comte , dit l'Au-
teur de ce Livre , sur le raport d'un
autre qu'il cite , estant un foiz
sur le point de se coucher ,
après avoir bien combattu
durant lejour , vit entrer dans
sa Tente le jeune Engelram
son Amy , Fils du Comte de

Saint Pol, lequel avoit été tué peu auparavant , au Sieged'une Ville, appelée Marra, prise d'assaut par les Chrétiens sur les Sarrazins. Comme le Comte avoit l'ame intrepide, & d'ailleurs pleine de joye de voir son Amy, il luy demanda sans s'étonner , comment il étoit alors en vie , luy qu'il avoit veu mort à Marra. Engelram luy répondit que cela venoit de ce que ceux qui finissoient leur vie pour le service de Jesus-Christ , ne mouroient point. Ce Comte satisfait de cette réponse , & trouvant Engelram beaucoup plus beau qu'il n'étoit auparavant, luy demanda encore d'où luy venoit ce nouvel éclat. Engelram luy montra dans le Ciel une admirable Maison , & luy

en faisant remarquer la beauté, luy répartit que c'étoit de là, que venoit celle qu'il trouvoit en luy; & comme le Comte demeura ravi d'admiration à la veuë de ce Palais celeste, Engelram luy dit encore; je vous apprens qu'on vous en prepare un beaucoup plus beau; adieu jusqu'à demain, puis il disparut. *Jugez, dis-je, Madame, si ce recit est veritable, après celuy que ie vous ay fait, Comment une personne reviendroit-elle sans l'avoir promis, si une autre ne revient pas, après l'avoir solennellement iuré? car enfin l'Auteur des Croisades, ny celuy dont il a tiré l'apparition d'Engelram, ne disputent point qu'il se fust engagé de retourner après sa mort auprès du Comte son Amy, & bien des gens certifieront*
que

que Pluffide m'avoit donné parole de revenir après la sienne auprès de moy, & parole facramentale, si ce mot se peut employer. Vous me répondez peut-être que Dieu ne luy en a pas accordé la permission. Ah pour cela ie n'en doute pas. Notre pacte n'étoit fait que sous cette condition, sans quoy rien ne se doit entreprendre & ne se peut executer; mais ie croy aussi que Dieu ne l'accorda iamais à personne, si nous en exceptons Samuel, qui apparut à Saül, & quelques uns de ceux qui ressuscitant avec Nostre-Seigneur, se montrèrent à des Personnes devotes de Jerusalem. Hors ce peu d'exemples, l'Histoire, ce me semble, n'a rien d'assuré sur ces retours de l'autre monde. Euridice, dans la Fable, fit bien quelques pas pour revenir en celuy-ci, mais ils ne furent pas en grand nombre,

Janvier 1690. D

& l'attrait du centre & du repos
 éternel l'emporta bien vifte fur
 l'inclination qu'elle avoit pour la
 lumiere. Je vous ay déjà raconté
 un de mes songes, il faut que je
 vous en apprenne encore un autre,
 avant que de vous expliquer plus
 clairement mes pensées sur tant de
 prétendues apparitions d'âmes &
 d'esprits, qu'on trouve dans les
 bons Auteurs, auffi-bien que dans
 les mauvais. On m'envoya fort jeu-
 ne dans une Ville éloignée de sept
 lieues de ma Terre natale pour me
 dépayfer, & pour m'apprendre à
 écrire; & eftant retiré de là, après
 cinq ou six mois on me fit paffer
 chez un de mes Parens, où mon
 Pere nouvellement revenu de l'Ar-
 mée, s'eftoit rendu, & m'avoit
 mandé. Il vit mes exemples, & les
 trouvant affez bonnes, il ne laiffa
 pas de témoigner qu'il doutoit fi

elles estoient de ma façon ; & sortant une apresdînée pour aller faire une visite dans le voisinage, avec la Dame du lieu où nous estions, il me recommanda d'écrire dix ou douze lignes pour le relever de ses doutes. Mon devoir me fit donc aussi-tost après son depart monter dans la chambre qu'on nous avoit donnée, & y ayant cherché mes commoditez pour écrire à mon aise, je me mis, petit garçon que j'estois, à genoux devant un fauteuil, sur lequel ie placay mon papier & mon encre. Pendant que j'écrivois, j'entendis sur l'escalier, des gens qui portoient du bled aux greniers; & m'estant levé de ma place ie détournay un peu de tapisserie, & ie vis une petite Salle ouverte, où mon Pere s'entretenoit avec la Dame du lieu, assis auprès d'elle. Comme j'avois vu l'un & l'autre mon-

ter en Carrosse & sortir du Château, ie fus fort surpris de les apercevoir dans cette salle. La frayeur se joignit à l'étonnement. Je laissay aller la rapissérie, & quittant la chambre, ie descendis l'escalier au plus viste, & entray tout effaré dans l'Office qui estoit au bas. Une Femme de Charge qui remarqua quelque alteration sur mon visage, me demanda ce que j'avois. Je luy en fis le recit. Elle me dit honnestement que ie rêvois, & que Madame la Marquise & mon Pere ne reviendroient de plus d'une heure. Je n'en voulus rien croire, & ie demeuray vers la porte de l'Office jusqu'à ce qu'enfin ie les visse arriver. Ma peine ne se redoubla pas peu à cette veüe; ie n'en dis pourtant rien à mon Pere, mais quand il me voulu envoyer coucher avant luy, quelque temps après

le soupé, tout ce que ie pus gagner sur moy, fut de mē laisser conduire hors de sa presence. Ie l'attendis pour aller dans nostre chambre, & ie n'y voulus rentrer qu'avec luy. Étonné de me trouver encore lors qu'il se retira, il ne manqua pas de me demander ce qui m'avoit retenu ; & après quelques vaines excuses, ie lui avouai que j'avois peur, parce qu'il revenoit des Esprits dans cette chambre. Il se moqua de ma crainte, & s'informa de moy à qui j'avois ouï tenir ce sot discours. Ie lui racontay alors mon aventure : & il ne la sceut pas plûtoſt que prenant ſoin de me detromper, il me fit conduire aux greniers, & pour mieux dire, au galeas où aboutiſſoit l'eſcalier. On m'y donna à connoiſtre qu'ils n'eſtoient pas propres à recevoir du Bled, qu'il n'y en avoit

point, & qu'il n'i en avoit jamais eu : & comme à mon retour auprès de lui il me demanda l'endroit où i'avois levé la tapisserie, & vû la Salle ouverte, je le cherchai de tous costez pour le lui montrer, mais ce fut en vain, ie ne trouvay point d'autre porte dans les quatre murailles de nostre chambre, que celle de l'escalier. Des choses si opposées à ce que j'avois crû tres-veritables, m'alarmerent encore plus qu'au paravant, & je m'imaginai sur le recit que j'avois oui faire des Esprits Follets, que quelqu'un d'eux m'avoit causé ces illusions pour se joüer de moy. Mon Pere me remontra que ces amusemens d'Esprits à la bagatelle, qu'on m'avoit racontez, n'estoient que des Fables, & encore plus Fables que celles d'Esape & de Phedre. Puis il ajouta que la verité estoit que

je m'estois endormi en écrivant ;
 que j'avois songé pendant mon
 sommeil tout ce que j'avois cru
 voir & voir ; & que la surprise &
 la crainte s'estant jointes , & tout
 à coup emparées de mon imagina-
 tion , y avoient causé le mesme ef-
 fet, qu'y auroit pu produire la ve-
 rité mesme. l'en eut de la peine en ce
 temps-là à goster ce raisonne-
 ment, mais il a bien fallu m'en ren-
 dre dans la suite, comme tres-juste.
 Observez pourtant aimable Ber-
 gere, combien l'impression de ce son-
 ge estoit forte. Je pense de bonne
 foi que s'il n'eust esté démenti par
 toutes les circonstances que ie viens
 de dire, ie le prendrois encore au-
 iourd'hui pour une verité, & ie ne
 m'étonne pas si tant de gens ont
 eu la mesme opinion de quelques-
 uns des leurs, quelque avancez en
 âge, en experience, & en raison

qu'ils fussent, parce qu'ils auroient pu se les imaginer aussi fortement que j'avois conceu le mien, sans avoir rien trouvé qui les ait desabusez de leurs fausses persuasions; en cela contraires comme moy, à certain Medecin appelé Belon, qui parlant de lui-mesme dans un Livre qu'il a composé, dit que s'estant une fois éveillé en sursaut d'assez bon matin, dans une Hostellerie où il logeoit, au bruit de quelques personnes qui se lamentoient dans la rue, & s'estant levé en chemise, & mis à la fenestre pour satisfaire sa curiosité, il avoit aperçu des femmes échevelées & à demy-nues. qui passaient en pleurant & en criant; puis s'estant recouché & rendormy, il avoit en suite rapporté à son hôte, comme un songe, ce qui estoit arrivé, ne voulant pas croire

cet hôte quand il l'assura qu'il n'y avoit point de songe en ce qu'il racontoit, qu'on l'avoit ouy se relever; qu'on l'avoit vû à la fenestre, & qu'il avoit esté témoin d'une desolation qui n'estoit que trop vraie pour le repos des misérables qui la souffroient. A quoy ie puis encore ajouter l'exemple de ce maître yvrogne, qu'un Duc de Bourgogne ayant vû vers le soir endormi sur un fumier, au milieu d'une rue, fit par divertissement porter dans son Palais, se habiller, mettre un beau linge à point, & coucher dans une chambre dorée & dans un lit magnifique, sans qu'il s'éveillast; & qui le lendemain matin estant éveillé fut vestu en Prince, loué, flaté, servi, regaté & traité de mesme jusqu'à la fin du jour, que s'estant renvuré & redormi, il fut recouvert de ses gue-

D 3

81. MERCURE

nilles , & reporté à l'endroit où il avoit esté pris, & Après quoy ayant euvé son vin , & se trouvant sur le fumier , il crut qu'il n'en estoit pas sorti , & recita comme un Songe , dont la durée ne luy anroit pas de plu , l'heureux iour qu'il avoit veritablement passé dans un Palais , avec toute sorte d'honneurs , de pompes & de delices. Voilà , gentille Bergere quelles sont les Erreurs de l'Imagination. Le Medecin & l'Yvrogne prenoient l'original pour la copie , & le corps pour l'ombre ; & moy au contraire, ie prenois l'illusion pour l'effet , & le mensonge pour la verité. Justes fondemens de la Sceptique. Mais ie n'ay pas esté le seul qui ait esté deceu de cette maniere. Dion & Brutus , ces deux grands Capitaines , & ces deux sages Philosophes, que Plutarque compare l'un à l'autre

tre, & que ie vous ay ouy louer tant de fois, furent sans doute trompez comme moy, dans ces fameuses apparitions d'esprits que cet Auteur leur attribue. Voicy ce qu'il dit du premier. Comme il estoit par hazard un soir tout seul, assis à l'entrée d'une Galerie de son Palais, pensant profondement en luy mesme à quelque chose, il ouït tout à coup du bruit; de sorte que jettant la veuë sur l'autre bout de la Galerie, il y vit à la faveur du jour qui s'abaissoit, une grande & hideuse Femme tout à fait semblable d'habit & de visage aux Furies, de la maniere dont on les represente sur les Theatres, laquelle avoit un balay à la main, dont elle nettoyoit la Maison. Cette vision l'étonna, & il en fut si fort effrayé, qu'il envoya

querir ses Amis pour la leur raconter; & estant comme hors de luy-mesme, il les pria de ne le point quitter cette nuit, dans la crainte qu'il avoit que ce Spectre ne se presentast encore à luy, lors qu'il seroit seul, ce qui n'arriva pourtant pas.

Voilà le recit de Plutarque, par où il est aisé de juger que Dion avoit songé ce qu'il croyoit avoir veu.

Toutes les circonstances concourent à cette pensée. Il estoit seul, il estoit assis & c'étoit sur le soir. Fatigué sans doute du travail de la journée, travail de corps ou d'esprit, ou de tous les deux, qui ne croira pas aisément que dans cet état il s'endormit pensant à ce qui le faisoit resuer; que durant son sommeil, il se représenta la Furie dans l'action qu'il la vit; & que la surprise & la

crainte s'estant tout à coup empa-
 rées de son ame à cet aspect, comme
 elles s'emparerent de la mienne, el-
 les le firent passer comme moy, du
 sommeil au réveil, sans qu'il s'en
 apperceust. Je croy qu'il n'y a pas
 lieu d'en douter, & ie le croi avec
 d'autant plus de raison que les mes-
 mes effets s'ensuivirent, Dion aiant
 esté effaré & épouventé de son son-
 ge, comme ie le fus du mien. Quand
 à Brutus, Plutarque rapporte qu'é-
 tant une nuit bien tard dans sa
 Tente, avec un peu de lumiere,
 s'entretenant dans ses pensées, tan-
 dis que tout reposoit dans son
 Camp, il luy sembla qu'il enten-
 doit quelqu'un entrer dans sa Tan-
 te; si bien que iettant la vueë du
 costé de la porte, il appercut la
 monstrueuse figure d'un corps de
 taille énorme & épouvantable, qui
 se vint presenter à luy sans lui rien

dire, Brutus plus étonné du silence du Spectre que de son apparition, eut l'assurance de lui demander qui il estoit, s'il estoit Dieu ou Homme, & quel estoit le suiet qui l'amenois là. Le suis ton mauvais Genie, lui repondit le Spectre, & tu me reveras auprès de la Ville de Philippe. Eh bien je t'y reverray, luy répondit Brutus, sans s'alarmer de cette espee de menace. Le Spectre disparut après ces paroles, & Brutus ayant aussi-tost appelé ses Domestiques leur demanda s'il n'avoient rien oüy, ny rien vû. Ils luy répondirent que non; après quoy il se remit à veiller & à penser comme auparavant; mais dès qu'il fut jour il alla trouver Cassius son Ami, pour luy conter la vision qu'il avoit eüe. Plutarque ajoute à ce recit, dans la suite de la vie de Brutus, ces mots.

On dit que ce mesme Spectre qui s'estoit deja apparu à luy, s'y presenta une seconde fois en la mesme forme & figure, & disparut sans luy rien dire; mais Publius Volumnius, homme sçavant en Philosophie, qui fut toujours avec Brutus dès le commencement de cette guerre, ne fait aucune mention de ce Spectre. Supposons pourtant qu'il apparut une seconde fois auprès de la Ville de Philippe, comme il l'avoit promis, cela ne doit pas empêcher de croire que ces deux apparitions n'ayent esté de purs Songes. A l'égard de la premiere, tout contribue à le persuader. Brutus couché, quoy que Plutarque ne l'explique pas; la nuit qui estoit extrêmement avancée, il le remarque: ses Domestiques qui ne virent & qui n'entendirent rien,

quoy qu'ils fussent proche de luy ; & mesme dans sa Tente , puis qu'il ne leur demanda pas seulement s'ils n'avoient rien oui , mais encore s'ils n'avoient rien vu ; & qui auroient pourtant deu aussi bien l'entendre parler au Spectre , s'il lui avoit veritablement parlé , qu'ils l'entendirent quand il les appella ; & enfin la voix du Spectre qui devoit estre bien forte , à en juger par la grandeur de son corps , dont le bruit n'auroit pas manqué d'estre ouy de ses Domestiques , & mesme de les éveiller , eussent-ils esté profondement assoupis , puis que le Spectre n'avoit nul interest à se contraindre & à parler bas. Tout cela , dis je , nous apprend que Brutus , qui avoit cru veiller dans ces momens-là , avoit du moins sommeillé , & que si le songe de la figure terrible &

menaçante ne lui causa pas de la crainte , il lui causa du moins de la surprise, & que cette impression agissant fortement sur son esprit qu'il avoit naturellement melancolique , lui fit ouvrir les yeux, sans penser qu'il les eust fermés, ie veux dire , sans penser qu'il eust dormi. Quant à la seconde apparition, ce ne fut qu'un effet de la premiere, dont l'impression se reveilla apres la defaite & la mort de Cassius, lors que se voyant à la veille d'une deuxième Bataille, il vint à se représenter qu'il pourroit bien avoir le mesme sort que son Ami, comme il arriva, & il ne faut pas penser que les mesmes songes ne retournent pas, puis que l'experience apprend le contraire, & qu'il est peu de personnes qui n'aient songé diverses fois qu'elles tombent dans des puits,

ou qu'elles volent proche de terre, ou qu'on les appelle par leurs noms, & qui s'estant mesme reveillée, à ces diverses sortes de songes, ne les ayent pas pris pour des veritez. Vous direz peut estre, spirituelle Bergere, que les événemens funestes qui suivirent les visions que j'ay rapportées, vous persuadent qu'elles estoient veritables, & que l'histoire du Comte de Bouchain ne marque pas qu'il fust aussi comme Dion, ny couché comme Bratus, ny qu'il resvast comme l'un & comme l'autre, pour le pouvoir accuser de sommeil & de songe, aussi bien qu'eux. J'avoue que l'Histoire de ce Comte dit seulement qu'il estoit sur le point de se coucher; mais comme elle remarque que c'estoit sur le soir, & qu'il avoit combattu durant le jour, la fatigue avoit pu l'abastre & l'en-

dormir avant qu'il se mist au lit , soit en priant Dieu , soit en pensant à d'autres choses. J'avouë mesme que Raymond d'Agiles, que cite le nouvel Auteur des Croisades sur l'histoire de ce Comte , luy fait seulement dire. J'ay veu la nuit , non pas en Songe , mais en veillant , le Seigneur Engelram de S. Pol , qui a esté tué à Marra , &c. & qu'ainsi le premier Auteur ne remarque pas que le Comte eust cette vision , le soir sur le point de se coucher , ayant combattu durant le jour , comme l'avance le second qui l'a pu tirer d'ailleurs , sans citation. Mais soit qu'il eust eu cette vision avant que de se mettre au lit , ou après s'y estre mis ; avant que de dormir , ou après avoir dormi & s'estre éveillé ; ie dis que comme Engelram estoit mort depuis peu

de jours, le Comte qui pensoit souvent à cet Ami en veillant, put aisément se le mettre dans l'esprit, pendant une surprise du sommeil, ou mesme pendant un sommeil profond; & puis se réveiller imperceptiblement dans le transport de son admiration pour la beauté du Palais celeste qu'il s'estoit représenté; & dans l'ardeur du desir qu'il avoit de suivre ce cher Ami, en un si bel endroit: en sorte que ces impressions l'emportant sur celle du sommeil, il auroit cru voir éveillé, ce qu'il n'auroit veu qu'endormi. C'est ainsi, belle Bergere; qu'un milion d'autres ont fait des songes dont ils ne se sont pas apperceus, parce qu'ils en ont esté empêchez par la force de quelque mouvement qui s'estoit rendu maistre de leurs esprits. & de leurs reflexi-

ons, & qui les préoccupoit trop pour leur donner lieu de douter, si leur imagination n'avoit point trompé leurs sens. Il est vray que le Comte de Bouchain fut tué dans une attaque, par une pierre tirée d'une machine des Ennemis, le lendemain de la vûë d'Engelram que le Fils unique de Dion se precipita de colere du haut d'un plancher en bas, quelques jours après la vision de la Furie; & que Brutus se donna luy mesme la mort, de deplaisir d'avoir perdu la seconde Bataille de Philipe, après le retour de son mauvais genie; & qu'il semble qu'on doive conclure avec-tous les Auteurs, dont aucun que ie sçache, n'a soupçonné que ces trois personnes dormissent, non plus qu'elles mêmes, que les apparitions estoient les avertissemens des maux qui leur devoient arri-

ver ; mais sans vous remontrer que Dieu , & la Nature ne font rien en vain , & que de tels avertisse-
mens de maux seroient fort inuti-
les , puis qu'ils ne les detournent ,
ny ne les reculent , je vous repre-
senteray seulement que la pruden-
ce ne permet pas qu'on juge des
choses accidentelles par l'évène-
ment , d'autant qu'il relève de
la fortune. Elle veut qu'on en juge
par le principe qui les fait agir ,
qui n'estant ici qu'une cause obs-
cure & incertaine , ne peut rien
produire de seur & de réglé. On a
veu des millions de Songes de cette
nature , & mesme beaucoup plus
precis & plus positifs que ceux-là.
Le mien en est une petite preuve ;
mais comme ils n'ont point en de
suites qui y repondissent , on les a
ensevelis dans le silence , au lieu

que le pur hazard en ayant donné à ces trois-là, on ne les a pas seulement publiez, & consacrez à la posterité, on en a encore voulu tirer des consequences pour les autres, en les proposant pour exemples, comme si trois flèches qui portent dans le noir, entre cent mille qui le manquent, devoient faire passer pour sure & pour infailible, la main qui les auroit tirées. Croyez-moy donc, aimable Bergere, ne vous amusez non plus aux Songes qu'aux figures qu'on voit dans les nuées, & persuadez vous que les Morts ne reviennent non plus que le Temps qui est passé, & qu'ils ne reviendront qu'au son des trompettes celestes, lors qu'elles nous annonceront les grands Jours du Seigneur. Voilà ce que je vous puis dire sur ce sujet. Vous avez Plutarque & Maimbourg dans

vostre charmante Bibliothèque, vous pouvez les consulter, si vous doutez que j'aye ajouté, ou retranché aux extraits que j'en ay rapportez, mais assurez-vous qu'ils sont fidelles, & qu'ils ne dementent point le caractère de vostre serviteur, Le Berger de Flore.

Vous sçavez sans doute, Madame, que les Peres Theatins ont accoustumé de célébrer tous les ans une Neuvaine somnelle dans les jours qui precedent la Feste de Noël, pour honorer l'attente des Couches de la Sainte Vierge. On y fait tous les jours la lecture d'une pieuse Meditation sur les Prieres de l'Eglise qu'on appelle communément les O, & elle est precedée & suivie d'une excellente Musique. Tant qu'a vescu la feuë Reine
Mere

Mere Anne d'Autriche de glorieuse Memoire , elle n'a jamais manqué d'assister à cette solemnité , & elle y venoit ordinairement accompagnée de ses Augustes Enfans. Pendant que le Roy faisoit sa residence à Paris, Sa Majesté y envoyoit toujours sa Musique, & ne manquoit point la veille de Noël de se trouver au Salut. Son A. R. Monsieur n'a pas oublié une si Sainte Coustume, dont la Reine sa Mere luy avoit donné l'exemple ; & à moins que quelque indisposition ne l'en empesche, ce Prince ne se dispense jamais de venir rendre ses hommages à la Crèche du Sauveur naissant. Ainsi il a continué cette année ce pieux devoir , s'étant rendu dans l'Eglise des

Janvier 1690. E

Peres Theatins le 24. du mois passé, accompagné de Madame & de Mademoiselle. Le Supérieur le vint recevoir à la teste de la Communauté, & D. Jean Chrysostome Boursault, Religieux de l'Ordre, & qui est Fils de M. Boursault, si connu par ses Poësies, fit la lecture de la Meditation en presence de leurs Alteſſes Royales. Cela estant fait, il quitta son Livre, & adressant la parole à Monsieur, il luy fit ce Compliment.

MONSIEUR,

Qu'il est beau de voir le Fils de tant de Rois, abandonner le Dais & le Balustre pour se prosterner aux pieds d'un Enfant qui naist dans une Creche; & que l'humilité soit bien à ceux devant qui



tous les jours on s'humilie
Foy, qui malheureusement n'est
pas toujours le partage des Grands
de la Terre, est l'heritage propre
de V. A. R. & l'Auguste Reine, à
qui vous estes redevable de vostre
naissance, ne pouvant faire succe-
der ses deux Fils à sa Couronne, les
a fait succeder à sa Pieté. Tant
qu'a duré sa Vie, qui a duré trop
peu pour les Maisons Religieuses
dont elle estoit la Mere; pour les
Hôpitaux dont elle estoit le secours;
pour les Veuves dont elle estoit le
refuge; pour les Orphelins dont elle
estoit l'appuy; enfin, pour tout le
Monde dont elle estoit l'édification;
Tant, dis-je, qu'a duré son illustre
Vie, elle n'a jamais manqué de ve-
nir offrir toutes les Couronnes de la
Maison dont elle estoit sortie, &
de celle où elle estoit entrée, au
Divin Enfant que V. A. R. vient

adorer aujourd'hui ; & du haut du Ciel où ses Vertus l'ont placée , prosternée avec tous les Anges , devant le Sacrement de nos Autels , elle joint encore ses Prières aux Vostres pour attirer sur vous les Benedictions de ce Dieu naissant. Verbe Saint, continua-t-il en se tournant vers l'Autel , qui vous estes incarné pour nous retirer de l'aby-me où nos pechez nous avoient plongez ; Souverain Dominateur dans la Maison de David , qui avez voulu naistre dans la pauvreté , & qui ne témoignez vostre grandeur que par la profondeur de vos abbaïssemens , répandez vos graces sur un Prince si constant à venir dans votre Crèche vous donner des marques de son humilité. Il est des premiers à glorifier vostre Naissance , & à vous offrir son cœur. Versez avec abondance vos

bénédictions sur luy & sur son auguste Famille. Il est peu de Princes sur la terre qui ayent tant de zele pour la gloire de vostre Nom. Pendant qu'une partie de l'Europe favorise, & que l'autre dissimule les outrages que l'on fait à vostre eulce, la France inébranlable dans la foy qu'elle vous a promise, embrasse elle seule la défense, & implore vostre secours contre des Princes qui sont plus vos ennemis que les siens. Divin Jcsus, qui réglez dans l'équité & dans la justice; & qui dans la foiblesse où vous paraissez, avez toute la puissance du Dieu des Armées, protegez des armes qui soutiennent la justice de vostre cause; ou plutôt, mon Dieu, pour épargner l'effusion de tant de sang Chrestien, faites accomplir par tout les chants d'allégresse que les Anges firent reentir

*à votre Naissance. Gloire à Dieu
qui remplit la hauteur & l'immen-
sité des Cieux, & la Paix aux hom-
mes qui sont sur la terre.*

Leurs A. R. furent fort sa-
tisfaites de ce compliment, &
s'étonnerent de la manière
noble & aisée avec laquelle
ce jeune Religieux le pro-
nonça. La veneration que
Monsieur conserve pour la
memoire de la Reine-Mere,
justifie l'Eloge qu'on a fait de
cette Princesse, puis qu'on ne
pouvoit prendre ce Prince par
un endroit qui luy fust plus
sensible, & que c'est le moins
que doivent les Theatins à
leur auguste Fondatrice, que
de témoigner en toutes occa-
sions l'Eternelle reconnoissan-
ce qu'ils auront de ses bontez.

& de la Protection Royale.

Sa Majesté a pourveu à la Lieutenance de Roy du Gouvernement des Ville & Chasteau de Carentan, & dépendances, vacante par la mort de Mr d'Heudreville, sur la nomination de Son Altesse Royale Mademoiselle d'Orleans, à qui cette Place appartient, & ce poste est rempli presentement par la personne de Messire Charles Claude Andrey, Seigneur de Fontenay-Silleri, Seigneur & Patron de Neuville & Baudienville, Capitaine des Chasses & Plaisirs du Roy du Bailliage, anciens ressorts & enclaves de Cotentin. Il a esté long-temps dans le Service, & s'est acquitté avec beaucoup de distinction, des emplois

Et 4.

qu'il a eus pendant plusieurs Campagnes , tant en Flandre qu'en Allemagne. Il est de la Maison d'Andrey-de Silleri. Feu Mr de Silleri son Oncle , après avoir dignement servi pendant un grand nombre d'années , mourut en 1679. & Mr de Silleri son Frere fut tué en se signalant à la journée de Senef. Cette Maison est alliée à la pluspart de ce qu'il y a de plus illustre dans la Robe & dans l'Epée.

Quelque soin qu'on prenne dans les Estats dont les Peuples sont de la Religion Pretenduë Reformée ; de publier que tous les nouveaux Convertis de France n'ont qu'une apparence de Conversion , & qu'ils ne font aucune des fonc-

tions attachées à la Religion Catholique , on voit tous les jours mille choses qui convainquent du contraire. Il est vray qu'elles ne se remarquent pas tant à Paris , que dans les autres Villes du Royaume , non seulement parce qu'il y a toujours eu moins de Calvinistes dans cette Capitale , qu'en certaines Provinces , mais encore ; parce que la grande quantité de peuples , fait qu'on y est , pour ainsi dire , comme perdu dans la foule , & que la vie des particuliers n'y est point connue. Personne n'ignore qu'il y avoit un fort grand nombre de Protestans dans le Poitou , & sur tout dans la Ville de Niort , & il est si vray qu'ils assistent à l'Eglise avec autant de ferveur que les anciens Catholiques ;

que celle de Saint André s'est tant trouvée trop petite pour contenir tous ceux qui ont abjuré le Calvinisme, le Roy qui ne laisse passer aucune occasion de signaler sa piété, a donné de quoy travailler à l'agrandissement de cette Eglise. Mr le President de Fontmort dont le zele a toujours paru fort grand pour tout ce qui regarde la véritable Religion, & qui n'a épargné ny soins ny dépenses pour la faire fleurir, a eu soin de l'employ des deniers que Sa Majesté a donnez pour cet Ouvrage, qui fut achevé la veille des Rois. Le lendemain, Mr de Fontmort fit poser la Croix sur le frontispice de cette Eglise, avec les Armes du Roy, & l'on celebra une Messe solennelle, où

assisterent tous les Corps de Justice , & toutes ce qu'il y a de personnes de qualité & de distinction dans la Ville & aux environs. Le Pere Mainard de l'Oratoire , qui est fort goûté des nouveaux Convertis de la Province , y prescha , & fit un Eloge du Roy qui répondit à la beauté de la matiere. Le *Te Deum* fut chanté ensuite , & suivy de toutes les démonstrations de la plus parfaite joye. La Mousqueterie & les Cloches de la Ville se firent entendre, aussi-bien qu'une infinité d'instrumens guerriers.

Mr le Duc de Beauvilliers, Fils de Mr le Duc de Saint Aignan , & le seul qui reste du premier lit , ayant eu huit Filles , commençoit à apprehender de n'avoir point de

Garçons; mais enfin, Madame, la Duchesse de Beauvilliers luy en vient de donner un, ce qui a causé beaucoup de joye dans toute cette Maison. Monseigneur le Duc de Bourgogne & Madame la Duchesse de Chevreuse l'ont tenu sur les Fonts.

Vous me demandez des nouvelles de la Tontine, & si on continuë à y porter de l'argent avec le mesme empressement que je vous l'ay déjà marqué une fois. Je répondray à cela qu'elle seroit à present remplie, si on pouvoit recevoir chaque jour tout l'argent que l'on y porte.

Quoy qu'il fust permis à chacun d'y prendre plusieurs parts, on avoit peine à s'imaginer qu'il y eust personne qui en prist plus de deux ou





Edolinar Sculpsit

trois, qui font deux ou trois cens écus. Cependant il se trouve non seulement des personnes de la première qualité qui ont pris de ces parts pour vingt & trente mille livres, mais même des Particuliers qui ont donné jusque à dix mille écus pour en avoir. Mr Prudhomme, Maréchal des Logis des Gardes Françaises, est de ce nombre. Comme il est fort connu, je vous le nomme afin que chacun connoisse que je ne dis rien que de véritable.

En jettant les yeux sur la Médaille que vous trouverez icy, vous connoistrez d'abord qu'elle ne peut regarder que les grandes actions dont la vie du Roy est remplie, & qu'il n'y a point aujourd'hui d'au-

tre Souverain en Europe capable de reduire l'Affrique à plier le genouil devant luy. Je vous envoyray le mois prochain selon ma coûtume, les nouveaux lettons qui ont paru au premier jour de l'année,

On a mis depuis peu au jour un Livre, dont la dépense doit avoir esté grande, puis qu'il est tout gravé au burin. Il est intitulé, *Reflexions sur quelques paroles de Jesus-Christ, particulièrement sur les sept dernieres qu'il a prononcés sur la Croix, pour servir d'un saint Entretien à l'Ame Chrestienne pendant la Messe.* Ce Livre est de Mr Nicolas; qui en a déjà fait imprimer plusieurs autres, sans y avoir mis son nom. On le trouve à l'Aigle, rue S. Jacques, chez Mr Bonnart, à qui le Public en a

doit la graveure. Comme elle est beaucoup plus belle & plus nette que l'impression, les yeux sont aussi satisfaits que l'esprit de la lecture de ces sortes d'ouvrages.

Il n'y a jamais eu personne qui ait porté si loin la Géographie que Mr. Sanson d'Abbeville. Aussi peut-on dire que toute la France, ou plutôt toute la Terre luy est redevable, puis qu'il en a fait connoître une infinité d'endroits dont on n'auroit jamais parlé sans luy, & qu'il a donné une parfaite connoissance de ceux dont on n'avoit que des lumières imparfaites. On vient de réimprimer son introduction à la Géographie, où sont indiquées les Sciences, dont la Geo-

112 : M E R C U R E

graphie emprunte plusieurs principes, la description des différentes manieres dont cette sciēce est représentée, l'explication des termes de toutes les parties de la Geographie, une instruction des Cartes, la Geographie Astronomique, qui explique la correspondance du Globe terrestre avec la Sphere, la Geographie naturelle, qui donne les divisions de toutes les parties de la Terre & de l'eau, la Geographie historique qui considere la terre,

Par les Etats souverains.

Par l'étendue des Religions.

Par l'étendue des principales Langues.

Par les différentes especes ou races d'hommes.

Par leurs couleurs.

Et par la forme extérieure du corps.

Cette seconde Edition est

beaucoup plus ample que la première. On peut juger de l'utilité d'un Volume qui contient tant de choses sans qu'il soit besoin d'en rien dire. Ce Livre se trouve chez l'Auteur aux Galleries du Louvre, vis-à-vis l'Eglise de Saint Nicolas.

Vos Amies qui ont demandé *le Napolitain* avec tant d'empressement, seront bien aises d'apprendre que le Sieur Guerout en a fait faire une Edition nouvelle. Les exemplaires de ce Livre n'ont sitôt manqué que par le grand succès qu'il a eu. On ne doit pas en être étonné. Les sentimens s'y trouvent partout si fort selon la nature, qu'il est impossible de ne demeurer pas persuadé des choses qu'on lit; Sur-tout les Lettres de

Mademoiselle d'Ossanove ont un air de verité qui fait un plaisir inconcevable. Quelque vives qu'elles soient, il est aisé de connoître que l'Auteur ne peut leur avoir presté que quelque arrangement dans les mots, puis qu'on ne sçau- roit avoir écrit ce qu'elles contiennent sans l'avoir senty. Les Lettres Portugaises que l'on a tant admirées, sortoient hors du vray semblable par la violence de la passion qui estoit ou- treé, mais celles cy sont l'effet d'une tendresse, non seulement permise, mais ordonnée par un Pere, & qui ayant un mariage arresté pour but, a pû obliger un jeune cœur de s'abandonner sans aucun scrupule à ce que l'amour a de plus sensible.

Madame la Comtesse de

Grignan ayant voulu ſçavoir ce qu'eſtoient autrefois en Provence les Troubadours & la Cour d'Amour, Mr de Calvy reſſuſcita Guillaume Adheimar, un des Anceſtres de Mr le Comte de Grignan, pour luy en porter des nouvelles. Ce Gentilhomme fut un Troubadour celebre, qui compoſa d'excellens Ouvrages, & qui mourut d'amour pour la Comteſſe de Die. Dans ce temps-là, les Gentilshommes les plus diſtinguez de la Provence s'appliquoient à la Poëſie. Les Comtes de Provence en faiſoient eux-mêmes; & les Princes Etrangers avoient chez eux des Troubadours qui leur apprennent cette Langue, & la maniere de faire des Vers.

Provençaux. Alors les Dames tenoient Cour d'amour plénière en quelques endroits de la Provence, où elles prononçoient des Arrests sur les questions qu'on leur envoyoit. C'est de là qu'on a tiré les Arrests d'amour compilez par un Procureur du Parlement de Paris. *Troubadour* signifie *Inventeur*, du mot Provençal *troubar*, qui veut dire *trouver*, *inventer*.



LE TROVBADOVR

ADHEIMAR

A Madame la Comtesse
de Grignan.

Voicy, belle Comtesse, un fameux Troubadour,

Sorti pour vous du tenebreux jour.

Le Provençal comblé de gloire
Suiroit jadis les Loix de l'Empire
amoureux.

Vous voulez les sçavoir. Né dans
ce temps heureux,
Je viens avec plaisir vous en faire
l'histoire.

Moy que l'on voit briller parmi les
grands Ayeux,
De vostre illustre Epoux, l'honneur
de mes Neveux.



La Cour d'amour fut une Cour
pleniére,

Le beau Sexe y gardoit une puissance
entiere,

Des Dames dont l'esprit égaloit les
attraits,

Y prononçoient ces beaux Arrests,
Que l'Amour leur dictoit luy-
mesme,

118 MERCURE

Il parloit par leur bouche, & regnoit
dans leurs cœurs.

Tout en reconnoissoit l'autorité su-
prême

Barons, Princes, Rois, Empereurs.



Les doctes Filles du Parnasse,

Delices autrefois du Grec & du
Romain,

Dans cette Cour prenoient leur
place.

Alors un Troubadour par un trans-
port divin

Sceut donner à sa Muse une nouvel-
le grace,

C'est luy qui le premier soumis à la
raison,

Fit au bout de deux Vers sentir le
mesme son;

Et variant cette harmonie,

Rendit leur douceur infinie.



Cet ornement nouveau charma tout
l'Univers;

GALANT. 179

Les Poëtes d'abord en parerent l'univers,

Ces Vers dont la delicateſſe
Egaloit ceux de Rome & de la Grece.

C'eſt là qu'il chantoient leur amour

Ou propoſoient des queſtions galantes,

A ces Dames ſçavantes.

Qui preſidoient dans cette Cour.



Durant ces ſiècles d'innocence

Qu'on voyoit peu d'infidelles
Amans !

Dans les plaiſirs , ou parmy les tourmens

Nous avions la meſme conſtance
Quelles Dames auſſi vid-on regner
ſur nous ?

Leur vertu , leur beauté , leur air,
leur politeſſe ,

Nous faisoient voir, grande Com-
tesse,
Ce qu'aujourd'hui le monde admire
en vous,



Où les voyoit fierement se défendre
Des premiers soupirs d'un cœur
tendre ;
Elles ne se rendoient qu'à de lon-
gues amours,
Et quand elles aimoient, elles ai-
moient toujours.
Pour moy, jusqu'au trépas Adora-
teur fidelle
Des yeux qui m'avoient charmé.
J'expiray devant ma Belle,
Constant, & constamment aimé.



Une mort si digne d'envie
Fut admirée, & ne fut pas suivie,
Par vous on l'a veu suivre. Un
Peintre audacieux
Fut consumé du feu de vos beaux
yeux.

GALANT. 121

Il n'est pas seul ; plus d'une Ombre
plaintive ,

M'a dit sur nostre sombre rive,
Les charmes de Grignan ont causé
mon trépas.

Je n'en suis point surpris quand je
vois vos appas. [glacée

Moy-mesme Ombre antique &
Si la nuit du tombeau ne me venoit
couvrir ,

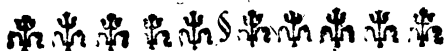
Je souffrirois pour vous ce que me fit
souffrir ,

L'ardeur de mon amour passée ,
Et je mourrais encor si je pouvois
mourir.

La Fable qui suit est du même
Mr de Calvy, qui a fait parler
si galamment le Tronbadour
Adheimar.

Janvier 1690.

F



L'ASNE-LION.

*V*N Asne un jour broutant l'her-
be d'une Prairie

*Vit la peau d'un Lion ; il en trem-
bla de peur ;*

*Il le crut à l'instant vray Lion de
Lybie ;*

*Mais ensuite ses yeux rassurerent
son cœur.*

*Ne craignons rien , ce n'est que la
peau de la Beste ,*

Allons , dit-il. Il s'en saisit ,

*s'en couvre & marche avec grand
bruit ,*

Battant les flancs , levant la teste.

*Devant l'Asne-Lion tout tremble.
tout s'enfuit ;*

*L'Animal s'applaudit & rit de leur
foiblesse :*

GALANT.

123

Mais son Maistre effrayé fuyant
avec vitesse,

L'Asne pour l'arrester luy fait ouïr
sa voix.

Le rugissement ridicule

Rassure le Maistre, il recule,

Et d'un coup de bâton luy fait sen-
tir le poids.

Honteux de sa frayeur extrême,

Il dit plein d'indignation,

Un Asne, la lâcheté mesme,

s'ose couvrir de la peau d'un
Lion :

Ainsi mille faquins dans le siècle où
nous sommes

Cachent leurs noms obscurs sous
des noms glorieux ;

Leur puissance, leur train éblouis-
sent les yeux ,

Mais les voit-on de près, à peine
sont-ils hommes.

Les engagements de tendres-

F 2

se ont leur agrément, mais il faut toujours en craindre la fin, & elle arrive quelquefois d'une manière facheuse, qui fait qu'on regrette tout le temps qu'on a donné à ce que l'on jugeoit digne de l'estime la plus forte. Un jeune homme de qualité & assez bien fait, recommandable d'ailleurs par ses belles qualitez, avoit pris de l'attachement pour une Veuve, dont je n'entreprendray point de vous expliquer le caractère; vous en jugerez par l'événement dont je vais vous faire part en peu de paroles. Quelque empressé qu'il parust pour elle, il ne lui rendoit jamais visite que l'après-dînée, parce qu'un employ considérable dont il s'acquittoit avec honneur, l'occupoit tous

les matins. Il est vray que de temps en temps elle venoit l'attendre chez luy un moment avant qu'il y rentrast, estant bien aise de luy témoigner par ces petits soins, combien ceux qu'il luy rendoit la touchoient sensiblement. Il faisoit une dépense proportionnée au bien qu'il avoit, & il affectoit surtout d'avoir des Laquais bien faits, & d'une tres grande propreté. Il en avoit un entre les autres de fort bonne mine qui avoit sa confiance. Il s'en servoit pour les Messages qu'il faisoit faire à la Veuve, ou pour les Billets qu'il luy écrivoit, & ce privilege luy avoit donné un air de fierté qu'il laissoit paroistre dans toutes ses actions. Le jeune Amant de la Dame s'estant un jour

trouvé d'assez bon matin dans son quartier, résolu de profiter de l'occasion, en entrant chez elle. Il ne parla à personne, parce que la porte de la rue estoit ouverte, aussi bien que celle de l'antichambre, où il monta sans estre appercu. Apparemment la Femme de chambre qui avoit le secret de sa Maistresse, & qui entra presque en mesme temps, avoit cru ne risquer rien en s'éloignant un moment sans avoir fermé la porte. Le Jeune Amant ne fut pas fâché de pouvoir porter luy-mesme à la Veuve l'avis de son arrivée. Il ouvrit sa Chambre tout d'un coup, & la vit à sa toilette. Elle n'auroit pas manqué de l'y recevoir agreablement si elle eust esté sans compagnie; mais

elle avoit auprès d'elle un jeune homme qui devoit l'embarasser. Il estoit en Robe de Chambre de brocard d'or, & avoit une chemise d'une toile de Hollande fort fine, garnie de Poin d'Espagne, un peu entr'ouverre, & attachée negligemment d'un ruban couleur de feu. Il avoit aussi un bonnet de nuit piqueure de Marseille, chamarré de dentelle avec une coiffe garnie de Point de France. Trois ou quatre mouches placées en divers endroits de son visage relevoient son teint qu'il avoit fort beau. Il se regarderent tous avec beaucoup de surprise, & celle du jeune Amant alla jusques à l'excès, lors qu'ayant envisagé fixement le Cavalier à robe de chambre, il le recon-

nut pour celuy de ses Laquais en qui il se confioit le plus. Il prit son party sur l'heure , & après avoir fait une grande reverence , il se retira en disant d'un ton assez tranquille à la Dame , qu'il se réjouïssoit avec elle de son illustre conquête , & qu'il se garderoit bien d'avoir jamais des pretentions avec un Rival si dangereux. Il n'a point vû la Dame depuis ce temps-là , & l'histoire ne dit point ce que le Laquais est devenu.

Je ne feray point difficulté de vous apprendre aujourd'huy ce qui s'est passé à l'ouverture des Audiences du Parlement de Paris , après la S. Martin , puis que les choses que l'on n'a point sceuës sont toujours nouvelles pour ceux

qui n'en ont point entendu parler. Mr Erard , fameux Avocat , plaidant la premiere Cause du rôle de Vermandois , par lequel on ouvre toujours ces Audiences , prit occasion de complimenter Mr le Premier President au nom du Barreau , sur la haute dignité où il avoit plu au Roy de l'élever. Le sujet de la Cause n'estoit pas fort éclatant. C'estoit un Appel comme d'abus , interjeté par un Curé du Diocèse de Laon , d'une Ordonnance renduë par le Grand Vicaire dans le cours de sa Visite , par laquelle il avoit enjoint à ce Curé de se retirer pendant six semaines dans le Seminaire de Laon , pour y reprendre l'esprit de son Etat , &

F 3

jusque là il l'avoit interdit
de toutes fonctions curiales.
Cela estoit fondé sur les
plaintes faites par les Parois-
siens, que le Curé nourris-
soit beaucoup de Bestiaux,
& en faisoit une espee de
commerce, & qu'il avoit plu-
sieurs Procès. Mr Erard qui
plaidoit pour luy, après avoir
establi les moyens d'abus, exa-
mina au fond les deux Cau-
ses sur lesquelles le Grand,
Vicaire avoit rendu cette
Condamnation, & fit voir
qu'elles n'avoient pas deu y
donner lieu. Il ajouta que si
l'Eglise dans les premiers sie-
cles avoit défendu à ses En-
fans de plaider devant les
Juges seculiers, cette défense
qui estoit commune à tous
les Chrestiens, n'estoit fon-

dée que sur ce qu'en ce temps-là les Juges séculiers estoient Payens. Mais que dans le temps où les Tribunaux séculiers sont remplis de Juges ; non seulement soumis à l'Eglise , mais d'une probité reconnue ; dans ce temps où le plus sage , & le plus religieux des Princes apporte une application particulière à ne mettre dans les premières Charges de la Magistrature & de l'Etat , que des personnes d'une vertu éminente , qui entrent dans les sentimens qu'il a pour l'Eglise , & que l'on peut dire qui apportent dans les fonctions séculières des mœurs dignes du Sacerdoce , on ne peut trouver mauvais que les Ecclesiastiques qui ont le malheur de

souffrir quelque injustice, en portent leurs plaintes devant les Juges préposés pour leur rendre justice.

Ne voyons, nous pas mesme, Messieurs, continua-t-il, les Prélats les plus réguliers réclamer très-souvent vostre autorité, & se louer hautement de la protection qu'ils reçoivent de vous ! Vous avez ouy, Messieurs, la reconnoissance solennelle qu'un des plus illustres d'entre eux * en a fait depuis peu de jours, & la déclaration qu'il fit mesme au nom de tout le Clergé, qu'ils auroient encore plus volontiers recours à vostre Justice, pendant que vous aurez pour Chef ce grand Magistrat que le Roy s'est pour ainsi dire, osté à luy-mesme, afin de le donner à ses Peuples, préférant selon sa coutume leurs besoins.

* M. l'Archevesque, Duc de Reims.

à son interest, & qui ayant cessé d'estre le Censeur public par sa Charge, continue de l'estre par ses mœurs, & par ses exemples. Au milieu de ces applaudissemens que tous les Ordres donnent à son élévation, le Barreau qui doit y prendre plus de part, ne peut demeurer dans le silence. Permettez, Messieurs, qu'il témoigne publiquement par ma bouche la joye qu'il ressent avec tout le Royaume, de voir dans cette éminente Dignité la plus éminente vertu, d'y voir celui à qui l'estime publique la destinoit, & dont le choix laisse à douter si c'est le Peuple qui obéit à la volonté du Roy en le recevant de sa main, ou si c'est le Roy qui défere au souhait de ses Sujets en les luy soumettant. Quels avantages tout l'Estat ne doit-il pas attendre de ce concours de l'estime du Souverain, & de la

confiance des Peuples dans la personne de ce sage Mediateur ! Quel repos d'esprit pour tous ceux qui auront besoin de recourir à la Justice , de voir leur sort entre les mains d'un Juge qui ne peut estre ny surpris par l'artifice , ny seduit par l'amitié, ny prevenu par la cabale, ny ébranlé par la faveur ! Mais quel bon. heur pour nostre Ordre en particulier , de revoir à la teste de ce Parlement le sang de ces grands Hommes , qui dans cette mesme place. n'ont pas esté seulement les Protecteurs du Peuple en general, mais qui ont honoré les Gens de Lettres en particulier d'une protection singuliere ! Pouvons-nous douter que celuy en qui nous voyons réunies comme par droit de succession, toutes les excellentes qualitez de ces grands Personnages ; la profonde érudition. & la modestie de

Christophe de Thou , la sagesse & la fermeté d'Achille de Harlay ; la grandeur d'ame & la supériorité de Genie de Pomponne de Bellievre , l'indifférence des uns & des autres pour les richesses , leur passion pour la vraie gloire , leur amour pour la justice , leur Zèle pour le bien Public & pour la gloire du Roy ; Pouvons nous , dis je , douter qu'il ne leur succède aussi dans l'estime qu'ils ont eue pour nostre Profession , & dans le soin qu'ils ont pris d'en augmenter le lustre & la dignité ?

Vous nous en avez déjà donné , Monsieur , tant de précieuses marques que nous ne pouvons en faire assez éclater nostre reconnaissance ; mais sur tout nous n'oublions jamais l'honneur que vous avez fait au Barreau , lors que vous choisistes cette Milice , pour y faire le premier essai des forces de cet illustre

Athlete élevé dans le sein de la
 vertu, qui marche déjà d'un pas si
 assuré sur vos glorieuses traces, &
 de qui la sagesse & les rares talens
 cultivez par vos soins ont prevenu
 l'ordre de la nature, & mérité a-
 vant l'âge la pourpre dont il vient
 d'être revêtu. Heureux si par
 nostre profond respect pour vostre
 personne, par une application
 continuelle à nos devoirs, par nostre
 exactitude à observer les sages
 regles que vous nous prescrivez,
 nous pouvons mériter que vous nous
 continuiez une protection qui nous
 est si glorieuse; & que nous regar-
 derons comme la plus noble récom-
 pense de nos travaux. Mais plus
 heureux encore si ce Palais peut
 jouir pendant une longue suite d'an-
 nées de la félicité de vous posséder,
 sans que les mêmes vertus qui lui
 ont procuré ce riche présent, le lui

fassent enlever.

Fasse le Ciel, que comme le grand Achille de Harlay vostre Bisayeul, a esté dans cette place l'ornement de la fin du dernier siècle, & du commencement du nostre, vous puissiez après celuy-cy continuer bien avant dans l'autre à gouverner cet auguste Tribunal; afin que deux siècles differens ayent part à un si grand bonheur; & que vostre gouvernement qui sera entierement semblable au sien par la maniere dont vous ferez regner la justice, luy ressemble aussi pour la durée. Quelque paralelle que la Posterité fasse ensuite entre vous deux, la gloire de l'un n'effacera rien de celle de l'autre, puis que vous vous la communiquerez reciproquement.

Je vous entretiens fort rarement de ce qui se passe entre

l'Armée de l'empereur & celle des Turcs , parce que ie ne pourrois vous mander que ce qui est dans les Nouvelles publiques , imprimées dans les Pays Etrangers. Ces Nouvelles sont accommodées à la Cour de Vienne, & comme on n'en sçait que par cette seule voye, on ne doit pas y ajoûter entièrement foy. Ce n'est pas que l'on ne doive demeurer d'accord que les Armées de l'empereur ont beaucoup avancé dans les Terres Ennemis , mais comme il n'y a aucune Place forte dans toute l'étendue du Pais qu'elles occupent , ce qu'elles ont fait doit plustost estre regardé comme de grandes courses , que comme des conquestes solides. Quand on est si avancé on est quelquefois obligé de

reculer , & ces sortes d'avantages ne donnent souvent que de la gloire au Vainqueur. La terreur panique qui a fait céder les Ennemis étant passée , ils se rendent d'autant plus aisément maîtres du Pays où l'on s'est avancé , qu'il est contigu au leur , & que ceux qui l'occupent se trouvent éloignez de chez eux. Les Vainqueurs ne s'étant point attendus aux grands avantages qu'ils ont remportez inopinément , & n'ayant pris aucunes mesures pour les conserver , leur Armée se trouve foible dans une grande étendue de Pais. qu'elle ne sauroit garder. Les longues marches la font aussi beaucoup diminuer , & le changement d'air & de nourriture , em-

porte quantité de Soldats ; de sorte qu'il arrive bien souvent qu'après avoir fait un grand éclat on a plus perdu que gagné. Aussi les Politiques soutiennent-ils, que les bonnes Conquêtes & dont on peut tirer de l'utilité, sont celles que l'on fait pied à pied. Il y a une preuve incontestable, qui fait voir, que les succès de la Campagne de Hongrie ne peuvent estre entièrement comme on les a debitez, puis que si cela estoit, les Ambassadeurs Turcs feroient des propositions plus avantageuses à l'Empereur que celles de l'année dernière. Cependant ils n'en font aucune, de l'aveu mesme de la Cour de Vienne. Ce fait parle, & s'ils estoient dans l'état où tant d'Imprimez

GALANT.



les ont fait paroître , il auroit
droit qu'ils demandassent la
Paix à genoux , leur Empire
ne devant plus avoir de Trou-
pes , puis que si l'on calculoit
ce que les Nouvelles publi-
ques étrangères en ont fait
perir cette année , on y trou-
veroit plus de cent mille hom-
mes ; mais ces nouvelles sont
aussi peu croyables l'à dessus,
que sur ce qu'elles ont dit tou-
chant les revoltez de Catalo-
gne. Elles ont assuré que Mr
le Duc de Noailles avoit in-
telligence avec eux , & qu'il
estoit demeuré dans leur País,
pour voir quel succès auroit
cette revolte , & pour prester
la main aux Rebelles. Il est
néanmoins certain qu'il y
avoit quatre mois que ce Duc
estoit party de Catalogne lors

qu'ils ont fait imprimer ces nouvelles. Il avoit depuis son départ tenu les Etats de Languedoc, & s'estoit rendu auprès du Roy, pour servir son Quartier de Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté. Quand on parle contre des veritez si connues, il faut qu'on impose beaucoup sur ce qui l'est moins, comme les affaires de Hongrie, ou que l'on croye les Peuples des lieux où l'on écrit bien credules, ou bien ignorans de ce qui se passe dans le monde.

Le soir du 3. du mois passé, M. Cenci, Vicelegat d'Avignon, monta à l'Eglise Metropolitaine, où l'on chanta le *Te Deum* en Musique, pour rendre graces à Dieu de l'exaltation du Cardinal Ottoboni au Pon-

tificat. Il y avoit plus de deux cens flambeaux de cire blanche allumez, ce qui faisoit un tres-bel effet. Mr le Vicelegat marcha precedé de la Compagnie des Suisses, & de sa Garde ordinaire, & accompagné de Monsieur Gaddi, Auditeur & Lieutenant General de la Legation, des Auditeurs de Rote, du Vicegerant de la Chambre Apostolique, des Juges de S. Pierre, du Viguiier, Consuls, & autres Magistrats, & Officiers du Pape & de la Ville, & de toute la Noblesse. Ensuite il descendit à la Place du Palais, où il fit allumer un feu qu'on y avoit préparé. Le lendemain, tout le Clergé Regulier & Seculier se rendit le matin dans l'Eglise Metropolitaine,

& marcha de là processionnellement à celle des Peres Cordeliers. Mr le Vicelegat, precedé & accompagné comme le jour précédent, suivit la Procession, & lors qu'il fut monté sur le Trône que l'on a accoutumé de luy dresser, Mr de Garense, Prevost de Nostre Dame, chanta la grande Messe, après quoy Mr l'Abbé de Tulle prononça en Latin le Panegyrique du Pape avec beaucoup de succès. Cela estant fait, la Procession, & Mr le Vicelegat retournerent dans le mesme ordre à l'Eglise Metropolitaine. Il y eut pendant trois jours des Illuminations extraordinaires au Palais Apostolique, à l'Hostel de Ville, & à toutes les Maisons, avec
de

de grands feux de joye & d'artifice dans toutes les Places publiques.

Messire Gilbert de Choiseul du Plessis Pralin , Evêque de Tournay , Docteur de la Maison de Sorbonne , mourut à Paris le 31 Decembre dernier , âgé de soixante & dix-huit ans. Il avoit esté nommé Evêque de Comenge en 1644. & fut transféré à Tournay en 1671. Il estoit d'une profonde érudition & d'une fermeté inébranlable dans les choses qu'il croyoit justes: Il a gouverné l'Eglise de Comenge, & ensuite celle de Tournay avec une approbation generale , & esté reconnu par tout pour un veritable Pere de l'Eglise. L'Abaye de S. Martin d'Aire vaque par sa mort. Il

Janvier 1690.

G

estoit de l'ancienne Maison des Seigneurs de Choiseul, descenduë de Raynier, Seigneur de Choiseul, vivant en 1060. qui fit de grands biens à l'Abbaye de Molefme. Son Frere estoit Cesar, Duc de Choiseul, Pair, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Comte du Plessis Praslin, Gouverneur des Ville & Pais de Toul. Il eut pour Oncle Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Comte de Chavignon, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roy. Son Pere fut Ferry de Choiseul, Comte du Plessis Praslin, & son Ayeul Ferry de Choiseul, Seigneur du Praslin & du Plessis, Chevalier de l'Ordre du Roy, mort à la Bataille de Jarnac en 1568. Mr le Duc

de Choiseul d'aujourd'huy se nomme Cesar Auguste de Choiseul. Il est Due de Choiseul, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, & Lieutenant General des Armées du Roy. Il a esté Gouverneur de Toul, & s'est marié à la Fille de Mr le Marquis de la Valiere, Gouverneur du Bourbonnois. La Maison de Choiseul porte d'azur à la Croix d'or, cantonnée de 18. Billettes de mesme, cinq en sautoir aux cantons d'en haut, & quatre aux cantons d'en bas.

La mort de Mr l'Evesque de Tournay, fut suivie peu de jours après de celle de Messire Ferdinand de Neufville, Evesque de Chartres. Il fut transferé à cet Evesché

en 1657. ayant esté fait Evef-
que de Saint Malo en 1649.
Il estoit auffi abbé de Saint
Vandrille en Caux, de Belle-
ville Sur Saone, & de Mau-
zac. Il est mort âgé de qua-
tre-vingt deux ans. Il avoit
esté autrefois Agent du Cler-
gé, & il en entendoit par-
faitement les affaires, de
sorte qu'on alloit souvent à
luy comme à l'Oracle. Il a-
voit beaucoup de bon sens
& l'esprit juste, & jamais
personne ne fut plus exact à
observer la Discipline. Il
estoit auffi aimé que respecté
dans son Diocese, qui est un
des plus grands de France;
& il n'y souffroit rien ny aux
Seculiers ny aux Ecclesiasti-
ques. Il faisoit souvent faire
des Missions, pour suppleer

aux visites qu'il n'estoit plus en estat de faire , & cela ne se faisoit qu'avec de grands frais. Il estoit fort charitable , & distribuoit souvent de grandes aumônes. Sa capacité dans les affaires l'avoit fait choisir pour une des Places qui sont dans le Conseil privé. M. l'Evesque de Chartres estoit Frere de Messire Camille de Neufville, ^{dit} Archevesque de Lyon , primat ^{du} des Gaules , Commandeur des ^{l'3} Ordres du Roy , & de sen Nicolas de Neufville Duc de ^{du} Villeroy , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Lyon & du Lionnois , Forests & Beaujolois. Leur Pere estoit Charles de Neufville, Marquis de Villeroy & d'Alincourt.

Chevalier des Ordres du Roy,
 Gouverneur de Lyon & du
 Lionnois , forests & Beaujo-
 lois ; & leur Mere se nom-
 moit Jacqueline de Harlay ,
 de l'Ilustre Maison de Har-
 lay , qui a donné des per-
 sonnes signalées dans l'Eglise,
 l'Epee & la Robe. L'Ayeul de
 feu Mr l'Evêque de Char-
 tres , fut Nicolas de Neuville,
 Seigneur de Villeroy , Alin-
 court & Magny , Grand Tré-
 sorier des Ordres du Roy ,
 Ministre & Secrétaire d'Etat ,
 & son Ayeule Madelaine de
 l'Aubepisne de Châteauneuf,
 d'une famille qui a donné
 des Evêques , un Garde des
 Sceaux de France & deux Se-
 cretaires d'Etat. Son Bisayeul
 fut Nicolas de Neuville, Seig-
 neur de Villeroy , Baron d'A-

Incourt, Gouverneur de Pont-
toise; sa Bisayeule Jeanne Preu-
d'homme, fille du Seigneur de
Fontenay, Trésorier de l'Épar-
gne. Son Trisayeul, Nicolas
de Neufville, Seigneur de Vil-
leroy, & de Chanteloup; sa
Trisayeule, Denise Morlet du
Muséau. Son Quart - Ayeul,
Jean de Neufville, secrétaire
des Finances, & employé en
plusieurs Negociations d'E-
tat sous le Roy Louis XII. sa
Quarte Ayeule, Geneviève le
Gendre, Fille de Jean le Gen-
dre, Seigneur de Villeroy,
d'une Famille qui a donné des
Conseillers au Parlement &
aux Compagnies Supérieures,
Trésoriers de France & Pre-
voit des Marchands à Paris,
qui est tombée par Filles en
l'ancienne Famille des Chip-

pard, Seigneurs de la Grand^e Maison, Nanteüil, Cramailles, & Laas-Saint Andeol.

L'Abbaye de S. Vandrille en Caux, qu'avoit feu Mr de Chartres, a esté donnée à Mr le Chancelier, pour un des Fils de Mr de Fourcy, & sa place de Conseiller d'Etat ordinaire, a esté remplie par Mr l'Archevesque d'Ambrum, Evêque de Metz.

J'ay encore une mort à vous apprendre. C'est celle de Messire Paul d'Escoubleau, Marquis d'Alluy & de Sourdis, Baron d'Auneau, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy des Ville & Duché d'Orleans, Païs Orleanois; Chartrain, Dunois, Blaisois, Vendomois, Sologne, Perche Goëth, & de la Ville & Châ-

teau d'Amboise. Cette mort est arrivée le 6. de ce mois Mr d'Alluy estoit Fils de Mr le Marquis de Sourdis , Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de l'Orleanois , Blaisois, & d'Amboise, homme de bon esprit , & qui estoit arbitre general de toutes les personnes de qualité. Il est de cette Maison de Sourdis , fameuse par ses Alliances, Frere de Mr le Comte de Sourdis , & de Mr l'Archevêque de Bourdeaux, qui a si long - tems commandé les Armées Navales sous le regne du feu Roy. Mr d'Alluy a eu les Gouvernemens de Mr son Pere , & avoit épousé Mademoiselle du Fouillon, de la maison de Meaux. Il a pour Freres Mr Montluc , & Mr le Comte de Sourdis , Chancelier de l'Or-

dre, à qui sa Majesté vient de donner les Gouvernemens qu'avoit Mr le Marquis d'Al-luy.

Le Roy a donné l'Abbaye de S. Germain des Prez à Mr le Cardinal de Furstemberg. J'ay eu si souvent occasion de vous parler de cette Eminence, que je n'ajoutéray rien à ce que plusieurs de mes Lettres vous en ont appris ; mais vous ne serez pas fâchée que je vous fasse connoître ce qu'est l'Abbaye dont sa Majesté vient de le pourvoir. Elle fut fondée par le Roy Childebert, fils du grand Clovis, en l'honneur de saint Vincent Mârtir, dont il avoit apporté quelques Reliques en France, au retour de sa seconde Expedition d'Espagne. Le Titre de la Fondation est de

la quarante-huitième année de ce Prince, c'est à dire de l'an 561. ou 562. L'an 569. S. Germain, Evêque de Paris exempta ce monastere de la Jurisdiction des Evêques ses Successeurs. Il y fut enterré l'An 578. dans la Chapelle de S. Simphorien, qu'il avoit fait bâtir, d'où son corps fut transféré dans la grande Eglise sous le regne du Roy Pepin, qui assista à la cérémonie avec son Fils Charlemagne, pour lors âgé seulement de sept ans. Le mérite de ce digne Prelat de l'Eglise de Paris a fait qu'insensiblement le Monastere de Saint Vincent a esté appelé l'Abbaye de S. Germain. Elle fut brûlée par les Normands l'an 846. Ils y mirent le feu une seconde fois l'an 853. mais

les Reliques de S. Germain, & les autres que possédoit ce Monastere, avoient esté mises toutes les deux fois en des lieux de seureté. Elles furent encore sauvées de leur fureur lors qu'ils assiégerent Paris l'an 888. mais le Monastere la sentit dans toute sa violence. On voit dans l'Eglise les Tombeaux de quatre Rois de la premiere Race, & de quatre Reines : sçavoir, de Childebert & d'Vlrogothe son Epouse, Fondateurs de l'Abbaye; de Chilperic & de Fredegonde (le Tombeau de cette Princesse est une Mosaïque originale, & incontestablement faite au temps qu'elle mourut) de Clotaire II. & de sa Femme Bertrude; de Childeric I. I. & de

Blitilde sa Femme. On sçait
 outre cela que Chrothberge
 & Chrotsinde , Filles de
 Childebert I. y ont aussi esté
 enterrées , ainsi que Meroüée
 & Clovis , Enfans de Chilpe-
 ric I. Le cœur de Casimir ,
 dernier du nom Roy de Po-
 logne , qui après avoir abdi-
 qué fut nommé à cette Ab-
 baye, y est aussi dans un Tom-
 beau de Marbre d'un dessein
 fort estimé. Mr le Comte du
 Vexin , Fils naturel du Roy,
 y fut aussi enterré il y a sept
 ans. Les illustres Abbez de
 ce Monastere , au moins ceux
 qui l'ont esté depuis qu'il
 est en Commande , sont le
 Cardinal de Briçonnet , Ar-
 chevesque de Reims ; son Fils,
 l'Evesque de Meaux ; les Car-
 dinaux de Tournon , de Ven-

dosme & de Bourbon , & enfin Mr le Duc de Verneuil , dont le cœur a esté apporté & mis dans cette Eglise sous un Marbre. Il eut pour successeur le Roy de Pologne , depuis la mort duquel l'Abbaye a vagué jusqu'à la nomination de Mr le Cardinal de Furstemberg , celle que le Roy avoit eu dessein de faire de la personne de Mr le Comte du Vexin n'ayant pas eu de suite. Guillaume de Briçonnet, Eveque de Meaux, mit la Reforme de Chezal-Benoist dans le Monastere de S. Germain des Prez ; elle y a resté jusqu'en 1631. que celle de Saint Maur y fut introduite.

Usnard & Aimoin sont les deux plus fameux Ecrivains

que cette Abbaye ait produits dans les siècles reculez, Le Pere du Breüil fit beaucoup d'Ouvrages dans le dernier siècle, entre autres les Antiquitez de Paris. Il donna aussi une addition aux œuvres de S. Isidore de Seville, ramassées & revueës sur les Manuscrits, ce qui a esté un prelude de ce qui s'est fait, & se fait encore presentement dans ce Monastere, où les Religieux s'appliquent avec un grand soin à donner au Publicles Ouvrages des Peres dans leur pureté originale, autant qu'il est possible. Douze cens Manuscrits qui ont esté collationnez pour la seule Edition du Saint Augustin, montrent la grandeur de ce travail. S. Ambroise, S. An-

selme , S. Bernard , & quelques autres Peres ont déjà paru aussi , & l'on verra bientôt le S. Hilaire , le S. Ierosme & le S. Athanase , qui sera suivi du S. Jean Chrysostome , & des autres Peres Grecs qui auront plus de besoin d'être retouchez. Les grands noms de Menard , d'Achery , Mabillon , Blampain , Germain , &c. sont des garans de la perfection des Ouvrages auxquels ils ont travaillé , ou au moins des Religieux qui se sont formez sur leurs exemples , & qui ont pris leurs Leçons.

Je viens à l'article de l'Élection du Roy des Romains. L'Empereur voulant se servir des conjonctures favorables pour faire élire le Roy de Hon-

grie son Fils , dans un âge qui devoit l'empescher d'y penser, puis qu'il n'y a point encore eu d'exemple , qu'on ait élu un Roy des Romains , qui est un Coadjuteur à l'Empire , qui ne fust pas en estat de gouverner ; l'Empereur , dis-je, voulant passer par dessus toutes les coûtumes , résolut de faire une espeece de playdoier. & d'employer toutes les raisons fausses ou veritables qui pouvoient luy faire gagner sa cause par quelque apparence de justice, ou par des motifs de reconnaissance. Ainsi le 15. de Decembre dernier les Electeurs s'assemblerent pour la premiere fois dans la Maison de Ville d'Ausbourg , avec les Ministres des Electeurs de Brandebourg & de Saxe. On vit

paroisire d'abord l'Electeur de Mayence, puis l'Electeur de Trèves, l'Electeur Palatin, l'Electeur de Cologne & l'Electeur de Baviere, chacun en son rang & avec sa suite. Les Ambassadeurs de Saxe estoient les Sieurs Gerstorfs & de Friessen; & pour l'Electeur de Brandebourg, le Sieur Danckelman le jeune, à cause de l'indisposition de son Aîné. L'Empereur commença son discours, non pas par ce qu'il avoit à leur demander, mais par un long détail des choses, par lesquelles il croyoit meriter qu'on luy accordast ce qu'il souhaitoit. Je vais vous en entretenir, & vous feray voir ensuite, qu'il n'est pas mal-aisé d'y répondre, & que l'Empereur n'a mis la France

en jeu dans cette rencontre , que parce qu'il a cru que ce qu'il avoit resolu de luy imputer , serviroit à faire réussir ses desseins. Il fit d'abord un long détail de l'estat present de l'Allemagne , & des dommages qu'il pretend que la France ait causé à l'Empire. Il parla ensuite de la situation où sont ses affaires avec les Turcs , & les fit voir demandant la Paix avec de grandes instances. Après cette espeece de prélude , il divisa son Discours en deux points. Le premier regardoit la seureté de l'Empire , & les moyens de prevenir toutes sortes de divisions & de mesintelligences qui pourroient naistre entre les Etats de l'Empire , ou estre suscitées parmy eux de la part

des ennemis par de dangereux pratiques ajoutant à cela qu'il falloit penser à des expédiens propres à continuer vigoureusement la Guerre , ce qui estant une fois resolu , seroit suivy d'une conclusion définitive dans l'Assemblée Generale de Ratisbonne , au nom des autres Etats de l'Empire.

Le second point regardoit l'élection d'un Roy des Romains , que l'empereur trouvoit nécessaire pour établir la seureté de l'empire dont il venoit de parler , alleguant plusieurs choses contre la France , & particulièrement d'avoir voulu attirer dans sa Maison la Couronne des Romains , soit par une election forcée , ou par une

violence publique & à main armée , ou Guerre ouverte. Il dit encore , que comme la France persisteroit toujours dans ce dessein , tant qu'il luy resteroit quelque esperance d'y pouvoir réussir , il falloit pour arrêter ses pretentions, travailler à l' Election d'un Roy des Romains & d'un Successeur à l' Empire; qu'ainsi il estoit necessaire que les electeurs fissent preferablement à toute autre consultation une reflexion serieuse , & deliberassent meurement sur ce point, & sur les moyens de borner l'ambition de la France , & de mettre l' Empire dans une solide securité par l' Election dans les formes , & selon les regles anciennes & bien ordonnées , d'un Roy des Ro-

maines & d'un Successeur à l'Empire. Il ajouta que ce n'estoit pas qu'il ne fust dans sa pleine vigueur, & en estat de pouvoir gouverner encore quantité d'années, mais qu'il ne laissoit pas d'estre sujet à la mort comme tous les autres hommes, & que cette veuë luy causoit de la frayeur & le touchoit jusqu'au cœur, quand il pensoit à l'horrible confusion où l'Empire Romain se verroit enveloppé & engagé, si le Trône Impérial venoit à vacquer avant la fin de cette Guerre, ou si elle n'avoit pas le succès qu'on en attendoit, d'autant plus qu'en temps de Paix l'Empire avoit accoustumé d'estre desarmé, & qu'au contraire la France avoit toujours des Troupes sur

pied, & qu'encore depuis peu elle s'estoit fait jour jusque dans les entrailles de l'Allemagne, & avoit toujours tâché de troubler la liberté des Assemblées de l'Empire ; que ces raisons l'obligeoient à requérir que les Electeurs se fissent une affaire de la dernière importance de celle dont il s'agissoit, & qu'ils s'en fissent même une nécessité si pressante, que cette Assemblée pût l'assister de ses bons conseils, & voir conjointement avec luy, ce qu'il seroit à propos de faire pour la continuation de la guerre contre la France, avec d'autant plus de soin, d'application & de diligence, qu'il ne pouvoit se dispenser de retourner dans ses Pays Hereditaires pour y donner ses soins

& ses veilles à soutenir deux rudes guerres, & à tout ce qui pourroit servir à l'heureux succès de la Negociation de la Paix avec le Turc ; qu'au reste il ne pretendoit point par sa demande , diminuer , affoiblir, & alterer en aucune maniere la liberté des Electeurs au choix qu'ils avoient à faire. Il dit ensuite que l'affection qu'il portoit au Roy de Hongrie son fils , n'alloit point si loin , qu'il voulust rechercher ses avantages plus que ceux de l'Empire , mais que l'Empire ne s'estoit point mal trouvé de la maniere douce & debonnaire du gouvernement de la Maison d'Autriche , & qu'après sa mort , le Roy son fils seroit pourveu de plus grands Etats, qui

qui serviroient contre le Turc de boulevard , de défense , & d'avant-mur au saint Empire, & qu'il fourniroit un plus puissant secours pour faire teste à d'autres ennemis. Il marqua qu'il l'élevoit dans la crainte de Dieu , & lui faisoit enseigner toutes les Vertus Royales , & dignes d'un grand Prince ; après quoy il fit son éloge , & dit qu'il avoit toutes les vertus de ses ancêtres. Il ajouta que quoy qu'il fust encore trop jeune pour gouverner , cette Election d'un Successeur à venir estoit pour faire éviter à l'Empire tous les troubles qui ont accoutumé d'arriver dans un inter-regne , ainsi que pour empêcher toutes les entreprises des ennemis ; que la Bulle d'or

Janvier 1690.

H

n'avoit 'prescrit aucun temps à l'égard de l'âge , & que d'ailleurs il se trouvoit dans une si parfaite santé , que moyennant l'assistance divine , il pourroit se charger du soin des affaires , du moins jusqu'à ce que son Fils fust en estat de le prendre , & que s'il plaisoit à Dieu de disposer de sa personne avant ce temps là , les Electeurs pourroient ordonner de l'administration par *interim* , de la maniere qu'ils croiroient la plus conforme à la Bulle d'or & à leurs droits, & pour le bien du saint Empire. Il conclut en faisant voir que les guerres civiles & externes, dont il avoit supporté les charges pendant son regne , & qui luy avoient coûté beaucoup de soins & de pei-

mes, devoient luy faire esperer qu'avant son depart pour les Pays hereditaires , on éliroit & couronneroit son Fils Roy des Romains.

Les Electeurs ayant delibéré sur la proposition de l'Empereur, firent selon l'usage une réponse par écrit , & fixerent le jour de l'Electiion , & mesme celuy du Couronnement , ce qui estoit assez declarer que le Roy de Hongrie devoit être élu Roy des Romains.

Comme il y avoit longtemps que l'Empereur avoit resolu de faire le Prince son fils Roy des Romains , toutes les raisons aussi fausses que specieuses dont son discours fut rempli , avoient esté dites aux Electeurs avant que Sa Majesté Imperiale se com-

mist à leur demander particulièrement leurs suffrages. Cette affaire estoit un ouvrage de Cabinet. Elle couste une partie du sang qui s'est répandu en Europe depuis deux ans ; & si on l'examine de près, on trouvera que tout ce que la Religion Catholique y souffre ; & la ruine de cette mesme Religion en Angleterre., viennent en partie du dessein qu'avoit formé l'Empereur de faire réussir cette Election , puis que sans les veuës qu'il avoit pour y parvenir , il n'auroit pas consenty à l'invasion du Prince d'Orange. Mais il estoit bien aise d'engager une guerre qui püst le rendre plus puissant & plus recommandable , & qui abaisfast en mesme temps la Fran-

ce, afin d'estre plus en estat de demander l'election du Roy de Hongrie son fils, en alleguant, comme il a fait, qu'il soutenoit la guerre contre les Turcs & contre la France. Il vouloit aussi que le Prince Clement fust Electeur de Cologne, afin d'avoir sa voix, & il apprehendoit qu'en pleine Paix, les Electeurs dont les Etats sont proches des Terres de France, ne luy fussent pas favorables, & ne refusassent leur voix pour élire son fils Roy des Romains, sur ce qu'il ne pouvoit estre justement élu, puis qu'il n'est pas en âge de gouverner. L'Empereur dit que la Bulle d'or ne prescrit point d'âge. J'en demeure d'accord, mais si elle n'en prescrit

point , c'est seulement parce qu'il y a de certaines choses dont on ne parle jamais lors qu'il est notoirement visible qu'elles ne se doivent point faire. L'élection d'un jeune Roy des Romains est de cette nature. Il est à l'Empire ce qu'est un Coadjuteur à un Evêque ; & personne n'ignore que si un Evêque qui auroit un Coadjuteur incapable de faire les fonctions Episcopales , venoit à mourir , il seroit absolument nécessaire qu'on nommât un autre Evêque pour les remplir. L'Empereur convient luy-mesme que s'il venoit à mourir avant que son Fils fût en âge de supporter le poids des affaires , il faudroit que l'Empire fût gouverné sui-

vant & de la maniere que les electeurs le jugeroient à propos , & qu'il ne presse l'élection d'un Roy des Romains que pour empêcher les desordres qui pourroient arriver dans un interregne. Voilà comme chacun veut souvent que le Public trouve son avantage dans ce qui fait le sien particulier. Les desordres d'un interregne. (supposé qu'il en arrive) ne sont pas souvent de longue durée , & ils cessent par le choix qu'on fait d'un homme en âge de regner ; on s'y trompe quelquefois ; mais enfin , l'autorité absoluë qu'il a en main faisant suivre ses Commandemens , le calme se rétablit , au lieu qu'une regence durant quelquefois plu-

siècles années , il en faut plusieurs autres pour rétablir le mal qu'elle a causé à un Etat. Ainsi nonobstant toutes les raisons de l'Empereur , on risque le repos de l'Empire , en élisant un Roy des Romains qui n'est pas en âge de gouverner. Lors que l'Empereur a prétendu qu'on luy devoit cette grace pour avoir soutenu la guerre contre les Turcs , il n'a pas voulu se souvenir , (& il a cru que des gens gagez ne voudroient pas avoir plus de mémoire que luy) qu'encore que la Guerre se soit faite sous son nom , son Armée estoit néanmoins composée des secours de presque tous les Princes de l'Europe , & entretenuë de leur argent , & de celuy du

Pape Innocent XI. Personne n'ignore que la premiere Noblesse de France s'y est trouvée & distinguée , & que les Ministres mesmes y avoient leurs enfans , ce qui marque que ny le Roy , ny son Conseil , n'ont jamais eu de mauvaises intentions contre l'Empire. , comme l'empereur a voulu le faire voir ; mais il avoit son but , & il estoit necessaire qu'on le crust pour s'unir contre la France , & pour rendre Sa Majesté Imperiale plus puissante , parce que lors que l'Allemagne est armée , l'Empereur à l'avantage d'en estre le Chef. Ce n'est pas que celuy qui regne aujourd'huy ait jamais monté à cheval pour se mettre à la teste de ses Troupes , ny qu'il

H ;

ait jamais fait un pas vers le
 peril , de sorte que n'estant
 point usé par les fatigues ,
 il a eu raison de dire qu'on
 pouvoit élire le Prince son
 fils Rôy des Romains , parce
 qu'il se sentoît une santé as-
 sez parfaite pour vivre en-
 core long-temps.

A l'égard de ce que l'Em-
 pereur a allegué , que le Roy
 Tres-Christien vouloit met-
 tre l'Empire dans sa Maison,
 je ne croy pas que l'on ait ja-
 mais rien dit de si peu vray-
 semblable , ny qui ait dû faire
 moins d'impression sur l'esprit
 des Electeurs , qui sçavent le
 contraire , & que dans la der-
 niere Election , la plupart de
 ces Princes pressèrent le Roy
 de l'accepter , quoy que S. M.
 n'y voulut point entendre. On

ſçait qu'Elle fut en pouvoir d'en diſpoſer en faveur de qui il luy auroit plu , & que l'Empereur à preſent regnant ne ſeroit pas parvenu à cette Dignité ſi Elle n'y euſt conſenty. On ſçait meſme qu'un Electeur refuſa ſon conſentement pour eſtre élu , & que les Electeurs qui ne ſont pas d'Egliſe aiment mieux un Electorat qui eſt hereditaire dans leur Maiſon , que le vain titre d'Empereur. L'Empire hors de la Maiſon d'Autriche c'eſt un corps ſans ame. Son Siege n'eſt point à Vienne , qui eſt la Capitale de cet Archiduché. A peine a-t-il une demeure , & des Sujets , & tout ce qu'il a conſiſte en vains titres. Il n'a de Troupes que quand chacun luy en preſte , & c'eſt l'Armée

de l'Empire , & non pas de l'Empereur. S'il a aujourd'huy douze ou quinze mille hommes qui dependent de luy, c'est que la Hongrie la Bohême , & l'Austriche luy ont donné moyen d'entretenir ce petit Corps. Toutes ces choses font voir clairement que le Roy n'a jamais brigué l'Empire. Quelle apparence qu'il eust fait des démarches pour ce rien pompeux , puis qu'aucun des Electeurs ne voudroit changer son Electorat contre l'Empire ? L'Empereur qui s'en accommode mieux qu'un autre, par les raisons que je viens de dire, est bienheureux que les cabales qu'il suppose à la France, luy servent de moyens pour le faire tomber au Roy de Hongrie son fils après sa mort, &

il doit avouer que la France luy est utile, lors mesme qu'il la décrie. Il le fait non seulement par cette raison, mais parce qu'il est ordinaire aux Souverains de décrier la conduite de ceux qui sont dans un degré de gloire & d'élevation où ils sentent bien qu'ils ne peuvent arriver. Ainsi le discours de l'Empereur a eu plusieurs fins, lors qu'il a dit que le Roy troubloittoutes les Diettes, & qu'il vouloit mettre l'Empire dans sa Maison; & il a fait donner la Couronne des Romains à son Fils, pour arrester les pretentions de la France qui n'y pensoit pas. Il a voulu aussi; luy faire un crime de ce qu'elle est armée en temps de Paix, & que l'Empire ne l'est pas, comme si

l'Empire, qui a peu de Troupes, parce qu'il a peu de Places à garder, faisoit que la France fust criminelle d'en avoir en temps de Paix, pour servir de Garnisons au grand nombre de Places fortes qui font sa gloire & sa seureté. Je pourrois encore alleguer que toute l'Allemagne a toujours vû à regret l'Empire dans la Maison d'Autriche, parce que toutes les fois que cette Maison s'est trouvée puissante, elle a pied à pied enfraint toutes les Constitutions de l'Empire. C'est ce qui fut cause qu'il ne pouvoit se résoudre à l'élection de l'Empereur qui regne aujourd'huy, & qu'il n'y consentit qu'à certaines conditions, que le Roy de Hongrie (c'estoit la quali-

té que Sa Maïesté Imperiale
avoit alors) jura d'observer,
& dont pas une n'est observée
aujourd huy. Cela est de fait,
il n'y a qu'à voir ce qui a esté
arresté à la Diette de son élec-
tion, & la maniere dont il a
gouverné, pour estre con-
vaincu que celuy qui fait si
grand bruit, en reprochant
aux autres de manquer de pa-
role, n'a pas gardé un moment
celle qu'il a donnée en rece-
vant l'Empire, n'ayant pas
seulement observé la moin-
dre chose de tout ce qu'il
avoit juré. Cela auroit pu
empescher le Prince son fils
de luy succeder; mais les
Electeurs se sont trouvez à sa
devotion, parce que l'un est
son Beau pere, & l'autre son
Gendre; & qu'il a fait don-

ner des Bulles d'un autre
electorat contre tout droit &
raison au frere de ce Gendre,
quoy qu'il n'eust ny l'âge , ny
la vocation, ny la pluralité des
voix. A l'égard des Electeurs
voisins des Terres de France,
il a fait en sorte que la Guerre
s'engageast avec cette Cou-
ronne , à cause qu'il estoit im-
possible que les Etats de ces
Electeurs ne s'en ressentissent,
& il leur a en mesme temps
offert du secours contre la
France. Cela est si vray , qu'il
n'a fait le siege de Mayence,
qu'à condition que l'Electeur
donneroit sa voix au Roy de
Hongrie pour estre élu Roy
des Romains ; mais il auroit
fait plus de plaisir aux Elec-
teurs , de ne point engager
cette guerre , puis que leurs

Etats n'auroient pas esté desolez par les Troupes des deux partis. Il vouloit conserver l'Empire dans sa Maison , & il a tout sacrifié , & la religion mesme pour venir à bout de ce dessein.

Je vous appris dans le mois de Juin dernier , combien l'élection de Madame de la Terriere pour Superieure du Convent de sainte Marie de Villefranche en Beaujollois , avoit causé de joye à cette Communauté , ainsi qu'à toute la Ville ; mais les felicitéz de ce monde sont sujettes aux changemens les plus impréveus. Ce Monastere qui recevoit tous les avantages qu'il pouvoit attendre du gouvernement de cette digne Superieure , est presentement dans

les regrets de sa mort. L'attachement que toutes les Religieuses avoient pour elle , a bien paru par les Prieres publiques , & par les vœux qu'elles ont faits pour sa guerison pendant tout le temps de sa maladie , & depuis sa mort la veneration que l'on conserve pour sa memoire dans ce Monastere , est une preuve éclatante de l'estime qu'on faisoit de sa vertu. La douleur de cette perte n'a pas esté seulement renfermée dans l'enclos des murailles du Convent ; elle s'est répandue dans la Ville de Villefranche , & dans toute la Province, où cette Dame est regrettée generalement.

Voicy les noms de quelques autres personnes considera-

bles, mortes icy depuis ma dernière Lettre.

Messire Pierre Hallé, Professeur du Roy, Docteur, Regent & Syndic de la Faculté des Droits en l'Université de Paris. Il estoit âgé de soixante & dix-huit ans, & en avoit employé la plus grande partie dans l'exercice de sa Profession. Il s'appliquoit particulièrement à l'instruction des pauvres Ecoliers, qu'il aidait à faire subsister & étudier.

Dame Marie-Françoise de Moucy. Elle estoit Femme de Messire Pierre - Antoine de Castagnere de Chasteauneuf, Seigneur de Marolles, Conseiller au Parlement de Paris, & Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté à la Porte.

Messire Nicolas de Jassault,

Seigneur d'Arquinvilliers, Richebourg, du Gué & de la Lande, Doyen des Maîtres des Requestes. Mr d'Arquinvilliers son Pere, avoit épousé Jeanne Tristan, descenduë des Familles des Tristan, Morely, de Tarenne & Poncet. Il laisse un Fils, qui est Messire Jean de Jassault, Seigneur d'Arquinvilliers, Maître des Requestes, & auparavant Conseiller en la Cour des Aydes.

Dame Marie Mandat. Elle estoit Veuve de Messire Antoine le Fevre, Seigneur de la Barre, Lieutenant General des Armées du Roy. La Famille dès le Fevre de la Barre, a donné des Maîtres des Requestes, Conseillers au Parlement, & Prevost des Marchands à Paris. Celle de Mandat a aussi

donné divers Officiers au Parlement, Chambre des Comptes, & autres Compagnies de Paris, & de Capitaines, aux Gardes.

Dame Marie Louvet. Elle estoit Veuve de Messire Henry de Sallant, Marquis de Bouront.

Mr. François d'Aguesseau, receu Secrétaire du Roy en 1674. Il estoit fils de Mr d'Aguesseau, Maître des Comptes, d'une famille dont il y a eu plusieurs Conseillers aux Compagnies Supérieures. Elle a pour Chef Messire Henry d'Aguesseau, Conseiller d'Etat, cy devant Maître des Requestes, Président au grand Conseil, & auparavant Conseiller au parlement de Mets. Mr d'Aguesseau qui vient de

mourir a deux Sœurs de son nom ; l'une mariée à Mr le Marquis de Saint Remy , de l'illustre Maison de Conflans en Champagne , Vicomte d'Auchy , & Marquis d'Armanieres , qui a donné des Maréchaux de France , Chevaliers des Ordres du Roy , Gouverneurs de Villes , & autres personnes signalées dans les armes. Son autre Sœur a esté mariée en la Maison de Marigny. Madame sa Mere , qui estoit de la famille des Gouter, Vicomtes de Soudé en Champagne , estant Veuve de Mr d'Aguesseau , Maistre des Comptes , épousa en secondes Nôces Mr Poitevin , premier President en la Cour des Monnoyes , dont est venuë Madame Berault ,

Femme du Tresorier de France ; & en troisièmes Noces elle épousa Mr de S. Genis, Maistre des Comptes , dont sont venus Mr de S. Genis, cy-devant Conseiller au Parlement , & Mr de S. Genis, Seigneur de Villante & de la Ferriere.

Messire Antoine Faure, Prêtre , Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. Il estoit Prevost & Chanoine de l'Eglise de Reims. On le consultoit comme l'un des plus sçavans Theologiens de ce temps.

Je vous ay fait une ample description de ce qui se passa l'Esté dernier à l'Hostel de Ville, lors que Messieurs les Prevost des Marchands & Echevins de Paris firent poser la Statuë du Roy, qu'ils avoient

fait faire en bronze. Elle est dans une niche dans le fond de la court de cet Hostel. Je ne vous la décris point , parce qu'elle se voit avec tous les ornemens qui l'accompagnent, dans l'Estampe dont j'ay à vous parler, que vous ne manquerez pas de voir dans vostre Province, chacun estant bien-aise d'avoir cette Estampe , à cause que les principales actions du regne de Sa Majesté s'y remarquent tout d'une veüe. Cet Ouvrage est dû au Genie de M. Beausire, Architecte de la Ville , qui voyant que la graveure ne pouvoit représenter toutes les actions qui sont gravées autour de la court sur des tables de Marbre , en a orné le fond dans son Estampe de quatre grandes colonnes, autour

autour desquelles, à la maniere des Romains, qui en éleverent de semblables aux Empereurs Trajan & Antonin, il a figuré tout ce que le Roy a fait de plus remarquable, ce qui rend l'Estampe agreable à la veuë, utile & historique. Elle a esté gravée par Mr le Paurre, qui s'entend parfaitement bien à ces sortes de choses ; & elle se vend chez Mr Beausire, rue du Mouceau S. Gervais. Cette Estampe fut présentée à Sa Majesté le premier jour de l'année.

Vous me mandez que le Livre intitulé, *Reflexions Morales pour les personnes engagées dans les Affaires qui veulent vivre chrestienement*, c'est à dire, pour les Intendans des grandes Maisons, Procureurs, A-

Janvier 1690. I

vocats, Notaires, Huissiers &c. porte un titre qui ne promet pas autant de satire que l'on y en trouve. Je ne sçay si l'on peut appeller satire les remontrances qu'on fait d'une manière douce & honneste, à ceux qui sont atteints de quelques vices, sur tout quand ces vices sont prejudiciables au prochain. Je trouve au contraire que ce sont d'utiles & charitables remontrances pour empêcher qu'ils n'y tombent, & des avis à ceux qui en souffrent, qui leur donnent lieu de se garantir de beaucoup de surprises, pour ne pas dire friponneries, qui les ruinent souvent. Je demeure d'accord qu'on voit dans ce Livre beaucoup plus de tours d'adresse des Procureurs qui ven-

lent gagner , que dans la Comedie de Grapinian , & que chaque Plaideur devroit en faire son Livre favory pour le lire à tous momens , afin de l'apprendre en quelque sorte par cœur. Ses Procès luy coûteroient moins , & avanceroient plus. Les grands Seigneurs devroient faire la mesme chose à l'égard de l'article des Intendans , & chacun devroit à l'égard des autres professions , examiner les détours de ceux qui les professent , & qui sont marquez dans le Livre , suivant qu'ils ont affaire à eux. Loin que ces sortes d'Ecrits choquent les honnestes gens d'une profession , ils doivent leur faire beaucoup de plaisir , puis qu'ils servent à les faire distinguer. En effet il n'y

a point de profession qui ne soit bonne en soy estant établie, & autorisée par les Loix, & qui ne soit jugée nécessaire au bien public. Ainsi lors que ceux qui la professent usent mal de leur employ, les défauts sont des Particuliers, & non de la profession.

Le Pere Coronelli vient de mettre au jour une Carte de l'Asie. Elle a paru fort curieuse aux personnes sçavantes, & un François, Amy de ce pere, y a mis tout ce qu'il y a de plus considerable dans les Relations les plus nouvelles & les plus certaines, & entr'autres celles des peres Grueber, & Kircher Iesuites, & celles de Mrs Thevenot, Tavernier, Bernier, Nikiposa, Cautel, & de quelques autres. Il y a

quelques années que l'on vit entre les mains des Curieux le Voyage du Sr Nikiposa , Moscovite , depuis Moscovv Capitale de Moscovie , jusqu'à Pekim , Capitale de la Chine , au travers de la Tartarie septentrionale ou Moscovite. Cette Relation fut imprimée dans le Mercure Galant de Septembre 1687. On la verra en plan sur cette Carte , ce qui n'avoit point encore esté fait , & les Curieux y remarqueront des noms de Peuples , de Villes , de Rivières , &c. jusqu'à present inconnus. Ceux qui avoient peine à concevoir comment la Chine continoit avec la Moscovie , verront cette difficulté nettement développée sur cette Carte , puis

que les Tartares Orientaux
qui ont conquis la Chine ,
touchent aux Etats du Czar ,
ou Empereur de Moscovie.
Mr Thevenot qui est à la
Bibliothèque du Roy , fit im-
primer en 1681, le Voyage
d'un Ambassadeur que le Czar
de Moscovie envoya par terre
à la Chine l'an 1653. Toute la
route de cet Ambassadeur a
esté mise aussi en plan sur cette
Carte , & entr'autres choses
l'on y remarquera le long cours
de la Riviere d'Irtik. dont
jusqu'à present on n'avoit con-
nu que peu de chose , & les
noms des Principautez & des
Villes qui sont dessus ou aux
environs , n'avoient esté mis
sur aucune Carte. Le reste de
la Tartarie a esté pris sur les
Voyages du Pere Grueber.

& de quelques autres Iesuites, qui ont esté recüeillis par le Pere Kircher de la mesme Compagnie, & par Mr Thevenot, dont l'érudition est si connue, ce qui luy a fait meriter la place qu'il occupe si dignement à la Bibliotheque du Roy. Quoy que le Royaume de la Chine soit presentement plus connu que jamais; on n'a pas laissé de trouver quelques corrections à y faire. Le Pere Coupler, Jesuite, a fait corriger divers noms qui estoient mal écrits selon la prononciation Chinoise; les autres Relations nous ont fait connoistre que la muraille de la Chine ne descendoit pas assez au Sud-Ouest, & l'on voit par là que ce n'estoit point une

hyperbole extravagante , lors que l'on a dit que la Chine estoit semblable à une grande Ville , qui d'une part estoit entourée de la Mer & de l'autre , estoit deffenduë par une muraille & par les Montagnes , ce qui devoit mettre ce Royaume en seureté contre les Peuples voisins , sans la trahison de quelques Chinois. L'on a donné le nom d'*Empire des Tartares Chinois* , non seulement au Royaume de la Chine , mais encore aux Tartares Orientaux , parce que tout cela ensemble ne fait plus qu'une seule Monarchie composée de Tartares & de Chinois , l'on a mis les Tartares les premiers , parce qu'ils ont vaincu les Chinois , & que ce sont des Empereurs Tarta-

res qui sont les maîtres de ce grand Etat. On peut voir le détail des Conquestes des Tartares dans l'histoire que le Pere d'Orleans, Jesuites en a fait imprimer depuis quelques années. L'Empire du Mogol est divisé non seulement en Provinces, mais encore en Gouvernemens, dont il y en a quelques-uns qui comprennent plusieurs Provinces. Cela n'avoit point encore esté remarqué sur les Cartes, & c'est de Monsieur Bernier & des Voyages de feu Monsieur Thévenot que cette division a esté tirée. La Perse est prise des Relations d'Olearius, & de Monsieur Tavernier. L'on y remarquera divers noms anciens de Provinces, comme *Medie*.

Hyrcanie, Parthie, &c. On les a mis exprés, parce que l'on a remarqué que les Voyageurs s'en servent communément, & que ces noms sont plus connus que les Modernes, qui ne sont presque en usage que parmy les gens du País. Pour satisfaire entierement les Curieux, ont a mis les noms Modernes & les Anciens aux endroits où ils devoient estre placez; mais les Anciens sont marquez d'une étoile, ce qui a déjà esté observé sur la pluspart des Cartes qui ont paru sous le nom du Pere Coronelli, & qui ont esté gravées à Paris chez le Sieur Jean-Baptiste Nolin, sur le Quay de l'Horloge du Palais, au coin de la rue de Harlay, a l'En-

seigne de la Place des Victoires.

Je vous parlay le mois passé du mariage de Monsieur le Comte de Brionne , & vous dis qu'il avoit épousé Mademoiselle d'Épinay , de la Maison de Saint Luc , j'avois esté mal instruit , puis que cette Dame est de celle des Marquis Sires d'Épinay-Durandal de Bretagne. Il n'y en a point de plus ancienne , & l'on peut dire qu'elle est de temps immemorial. Tout ce que l'on peut souhaiter pour l'éclat des grandes Maisons se trouve dans celle-là. Il y a eu des Cardinaux , & des personnes d'un mérite singulier , revêtues de toutes les plus hautes dignitez de l'Eglise. On y a vû deux Grands

Maistres , un Grand Chambellan , & plusieurs Chambellans ordinaires des Ducs de Bretagne , & des Rois de France , des Ambassadeurs Extraordinaires , & des Chevaliers des Ordres du Roy. On a remarqué que tous ceux qui sont de cette Maison ont toujours été attachez à la Religion Catholique , & à leurs Souverains , & que plusieurs ont combattu pour le Saint Siege , & contre les Heretiques. La qualité de Sire qui n'a jamais esté donné qu'aux Grands de Bretagne , est depuis plus de quatre cens ans dans cette Maison , qui est alliée à ce qu'il y a de plus illustre dans le Royaume , & qui l'a esté aux Princes du Sang. Elle est tres-riche , & possede plusieurs

Marquisats , Comtez , Vicomtez , & Baronnies , & entre autres le Marquisat d'Epina y , & la Comté du Retal. Alain , Sire d'Epina y , alla à la Terre-Sainte avec Saint Loüis, quoy qu'il eust déjà fait une fois ce voyage. Le Cardinal d'Epina y , Archevesque de Bordeaux & de Lion , fut enterré aux Celestins de Paris en 1500. Cette Maison porte d'argent au Lion coupé de gueule & de sinople , armé & lampassé d'or. La grande alliance qu'elle vient de faire avec celle de Lorraine en augmentera encore le lustre. Je ne vous dis rien de la Maison de Lorraine , y a-t il quelqu'un qui ne la connoisse pas ?

Ce mariage a esté suivy d'un autre qui a fait quitter

le nom de Chevalier à Mr de Tourville. Il a épousé la Fille de Mr Laugeois , Seigneur d'Imbercourt, qui estoit Veuve de Mr de la Popelinier, dont la Mere estoit Sœur de Madame Colbert & de Mr le Charon, Marquis de Menars, Intendant de la Generalité de Paris. Cette Veuve a beaucoup d'esprit , de merite & de bien. Mr de Tourville se nomme Anne Hilarion de Cotentin ; il est Vice-Amiral de France dans les Mers du Levant , & Fils de Messire Cesar de Cotentin, Chevalier, Comte de Tourville , Maréchal des Camps & Armées du Roy , & premier Gentilhomme de la Chambre de feu Monsieur le Prince. On fait descendre cette Maison des

anciens Comtes de Cotentin, en basse Normandie, où elle a encore la Terre de Tourville. Elle porte le nom & les Armes du Comté de Cotentin. Les Comtes de Tourville ont toujours esté fort attachez au service du Roy dans les Guerres Civiles & de Religion qui ont agité la Normandie. La Mere de M^r de Tourville est de la Maison de la Rochefoucault de la branche des Montandres. Elle a esté Dame d'honneur de Madame la princesse.

Pendant que plus de vingt puissances souveraines liguées contre la France sont en mouvement, que l'on tient par tout des Assemblées, & que la plupart accablent leurs Sujets d'impôts, tout est tranquille

en ce Royaume, tout y marche d'un pas égal, & l'on prend les divertissemens de la saison à Paris & à Versailles, de la manière qu'on a toujours fait. Le Roy a donné à son ordinaire de magnifiques repas depuis que le Carnaval est ouvert, & l'on n'a passé aucune soirée à Versailles sans qu'il y eust quelque Mascarade, ou quelque autre divertissement. Monseigneur le Dauphin est aussi venu plusieurs fois prendre celui du Bal à Paris, & ce Prince s'estant extrêmement diverty au premier que luy donna Monsieur, a souhaité que Son Altesse Royale luy en donna un second.

Je vous envoie la Liste des vaisseaux Ennemis qui ont

peri pendant la dernière tem-
peste. Les chiffres marquent le
nombre des Canons.

A la Rade de Plimouth.

L'Henriette.	62
Un Hollandois.	70
Le Centurion.	48
Le Charles François de Saint Malo , qui avoit esté pris par les Anglois.	
La Fleur de Blé, qui avoit esté pris en allant en Irlande.	10
Deux Brulots Anglois.	
Le Marchand de Turquie, de Londres.	44
Une Caïque chargée d'Eau- de vie.	

Dans la Tamise.

Le S. Denis.	70
--------------	----

A Portsmouth.

Le S. David.	54
--------------	----

Le Vice-Amiral de Zelam-
de 80

Un Holandois, sur la pointe
de Portelant, 65

Une Caique Angloise, de
Virginie.

La Nouvelle de la perte de ces Vaisseaux a esté suivie de plusieurs Lettres, qui portent que quantité d'autres ont péri, & que d'environ cent Vaisseaux Marchands qui estoient à l'emboucheure de la Tamise, plus de cinquante ont esté emportez par la tempeste. Les Hollandois en ont aussi perdu considerablement & l'on ne vit le long des Costes de France, après l'orage de la nuit du 21. au 22. de ce mois, que des debris de Vaisseaux & des corps flottans. Il faut du temps pour

développer la vérité des ravages causez par cette tempeste; ils peuvent estre plus ou moins considerables qu'on ne les a faits : j'entens à l'égard des Vaisseaux Marchands , car je ne doute point que la perte des Vaisseaux dont je vous ay envoyé la Liste , ne soit veritable.

Peu de Personnes ont expliqué l'Enigme sur *le Soufflet*, qui en estoit le vray mot. Ceux qui l'ont trouvé , sont Mrs du Val de S. Germain en Laye ; Hongnant ; Grouteau V. D. S. N. de Blois ; C Huruge d'Orleans ; Mr de Vallay de Dinan en Bretagne ; Mademoiselle Bailly de la Corseille, rue du petit Musc, &c. Lisette de la cour de Saint Eloy;

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie vient de fort
bon lieu ; elle merite que
vous en fassiez part à vos
Amies.

ENIGME.

Nous sommes deux Sœurs de
mesme âge,
*Qui n'avons rien de different
Dans nostre ordinaire usage,
On nous place toujours en lieu fort
apparent.*



*Quoy que de bien des gens nous
secondions l'adresse,
En commerce amoureux cet usage
est suspect ;
Et malgré d'un Amant le plus pro-
fond respect,
Nous luy nuisons auprès de sa
Maistresse.*



*On nous en chesse artifiement ,
Comme estant alors inutiles ;
On nous conserve assez soigneuse-
ment ,
Aussi sommes nous bien fragiles.*



*Jugez si nostre sort est doux ;
Tels ont des Rois l'entiere confi-
dance ,
Qui , dans le Cabinet , ne voyent
qu'avec nous
Les secrets de plus d'importance.*

*Vous vous connoissez si
bien en Musique , que je
vous vanterois inutilement
les beautez du second Air
nouveau que vous trouverez
icy*

AIR NOUVEAU.

Que l'Amour dans un cœur
entre facilement ;
Il s'en faut bien qu'il n'en sorte de
mesme ,

Tous parle en vain contre un
Amant.

Quand il faut par le change-
ment.

Se vanger d'un ingrat qu'on
aime.

On éprouve malgré tout ce ressen-
timent.

Que l'amour dans un cœur entrant
facilement ,

Il s'en faut bien qu'il n'en sorte
de mesme.

Mr le Marquis de S. Simon
mourut le 25. de ce mois , en
son Chasteau du Plessis , dans



215
e an-
r des
rneur
réchal
de Sa
Colo-
varres
de Mr
& il
tembre
russol,
ercules
Portes,
nriette
Portes,
Mr le
Frere.
u d'en-
qui est
ui doit
que sa
me de
mon,

A II

Q^u
 Ils'en fa

Tous

A

Quar

me

Se v

a

On épro

rim

Que l'ai

fac

Ils'en

d

Mr le

mourut

son

du Pichis dans

la quatre vingt dixième année. Il estoit Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur & Bailly de Senlis , Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté , & avoit esté Colonel du Regiment de Navarre. C'estoit le Frere aîné de Mr le Duc de S. Simon , & il avoit épousé le 14. Septembre 1634. Dame Loüise de Crussol, Veuve d'Antoine Hercules de Bados, Marquis de Portes, & Mere de Diane Henriette de Bados, Marquise de Portes, première Femme de Mr le Duc de S. Simon son Frere. Ce Marquis n'a point eu d'enfans de sa Femme , qui est encore vivante , & qui doit estre fort âgée , puis que sa Fille , première Femme de Mr le Duc de Saint Simon,

216 M E R C U R E

est morte en 1670. âgée de
quarante ans. Je suis, Ma-
dame, Vostre, &c.

F I X.





